



ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE
Du Jeudi 1^{er} Octobre au Lundi 2 Novembre 2020

Préalable à la Déclaration d'Utilité Publique et Parcelaire
Pour un projet de réalisation d'un Bus à Haut Niveau de Service
De la Gare Bordeaux St Jean à Saint Aubin de Médoc

GRILLE DE SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

GRILLE DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS
 Registre numérique - Courriel – Registres “papier” - Courriers -
Enquête publique Bus à Haut Niveau de Service - 1er Oct.au 2 Nov. 2020

N° Identification de l' Observation	Thèmes									Analyse – Synthèse des observations
	1 Parcellaire	2 Stationnement	3 Circulation - Itinéraire	4 Vibration	5 Mat. Roulant - Energie	6 Environnement - Cadre de vie - Bruit	7 Sécurité	8 Économie - Coût	9 Autres	
										<p>Identification des observations : Toutes les observations, enregistrées dans le registre numérique, adressées par mail, transcrites dans les différents registres “papier”, reçues par courrier ont été classifiées par le sigle désigné ci-dessous et par numéro d’ordre de réception toutes sources confondues :</p> <ul style="list-style-type: none"> Par le sigle @ (Contribution registre numérique) Par la lettre C (Courrier) Par la lettre E (Contribution e-mail) Par la lettre R pour une contribution issue d'un registre papier (A : pour le premier registre du lieu d'enquête). Dans la mesure où il y avait deux registres par mairie (parcellaire et DUP), ils ont été numérotés de la façon suivante : parcellaire en 1 et DUP en 2. <p>Les codes lieux étaient les suivants : BCM : Mairie de Bordeaux - Cité municipal - BCAU : Mairie de quartier de Bordeaux Caudéran BSUD : Mairie de quartier Bordeaux sud - MER : Mairie de Mérignac EYS : Mairie d'Eysines - HAI : Mairie de le Haillan - MED : Mairie de Saint-Médard-en-Jalles - TAI : Mairie du Taillan-Médoc - AUB : Mairie de Saint-Aubin de Médoc Exemple de contribution : R43 (BCAU-A-1)</p> <p>L'identification des participants respecte celle consignée par chaque intervenant dans le registre numérique, les courriels, les registres papier, les courriers. La gestion de l'anonymat est gérée automatiquement par la plateforme numérique et respecte le choix du déposant.</p>
@1					X	X		X		<p>Martineau Jean-Luc - Mérignac Date de dépôt : Le 01/10/2020 “Le choix de ce système de bus électrique en site propre me paraît tout à fait judicieux pour la protection de notre environnement. Son coût de reviens est bien plus intéressant que le kilomètre de tram. Des solutions innovantes et alternatives doivent faire leurs apparitions dans nos politiques Publiques. Mr Martineau cautionne toutes ces actions qui vont dans le bon sens pour réussir notre transition écologique.”</p>
@2			X							<p>LABEYRIE Jean louis Date de dépôt : Le 01/10/2020 Estime que le projet n'a pas sa raison d'être en raison de la proximité du tram.</p>
@3						X				<p>Laure - Le Haillan</p>

										<p>Date de dépôt : Le 01/10/2020</p> <p>Les réserves portent sur la place des vélos dans la circulation, la lassitude liée aux travaux, et d'une façon plus générale le manque d'apport du projet BHNS par rapport à la pollution engendrée.</p> <p>Demande d'informations complémentaires sur les travaux prévus.</p>
@4		X				X				<p>Jallon Augustin – Bordeaux centre</p> <p>Date de dépôt : Le 01/10/2020</p> <p>" Boutique située dans une sorte de renforcement. (Angle Rue George Mandel et Place des Martyrs : La Place du Prado). Cet espace accueille quatre places de parking et un espace "mort" qui sert aux très nombreuses livraisons de tout le quartier. Camions et estafettes (souvent plusieurs véhicules à la fois) approvisionnent les commerces de la place et se garent de manière anarchique.</p> <p>Le projet actuel propose seulement une "petite" place manutention ("petite" eu égard aux nombres de livraisons !) et une place de parking en plein milieu de ce renforcement. Mr Jallon propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'agrandir et de décaler le long de la voie la place manutention (mieux proportionnée, plus fonctionnelle), - de supprimer cette place de parking eseuulée et de faire de ce renforcement une "placette un peu mignonne" et un endroit spécifique pour les multiples livraisons <p>La ville pourrait installer des bacs de verdure dans cet angle, ce qui améliorerait l'aspect "visuel" de cette place, et une réponse vindicative à la problématique de livraison. Plans en pièces jointes. PJ@4</p>
@5			X							<p>Arnaud - Saint-Médard-en-Jalles</p> <p>Date de dépôt : Le 01/10/2020</p> <p>Il se demande pourquoi le BHNS va jusqu'à Saint Aubin alors qu'un terminus au lycée du médoc serait suffisant au regard de la population.</p>
@6				X		X	X			<p>Michel - Bordeaux</p> <p>Date de dépôt : Le 02/10/2020</p> <p>Cet habitant le long du tracé du projet fait état des nuisances actuelles liées à la circulation de tous véhicules (bus, voiture, camions). Il souhaite que des solutions soient intégrées au futur projet pour limiter l'augmentation de ces nuisances : sonores, vibration, sécurité piétons et deux roues, pollution.</p> <p>Il évoque notamment : le revêtement anti-bruit, les ralentisseurs (hors "coussins bordelais), et système de contrôle de la vitesse à 30Km/h rue du Grand Lebrun.</p>
E7						X		X		<p>Manoel DORGET</p> <p>Date de dépôt : Le 02/10/2020</p> <p>Mr DORGET souhaite mettre en avant les points ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des nuisances importantes, dans le quartier St Seurin - Un coût exorbitant et un rapport coût/bénéfice négatif - Etudier l'alternative suivante : des solutions de rabatage par bus classiques vers la ligne D du tram seraient sans doute beaucoup plus efficaces et moins coûteuses.
@8			X							<p>Sébastien - Saint-Médard-en-Jalles</p> <p>Date de dépôt : Le 02/10/2020</p> <p>Maintenir les deux antennes du tracé actuel de la ligne 3, "Villepreux" pour Saint-Aubin et "Issac" pour Saint Médard.</p>

E9			X			X					<p>Hélène Plaut Bizard : Elle regrette le caractère disproportionné du BHNS par rapport à l'environnement du trajet emprunté (quartiers étroits, présence d'enfants et personnes âgées). Ses arguments portent sur l'absence de besoins ou services rendus (doublon tram) et le coût du projet. Elle propose d'augmenter la fréquence des bus actuels et de renforcer les connexions entre les communes périphériques.</p>
@10					X						<p>Daphnée - Saint-Médard-en-Jalles Date de dépôt : Le 02/10/2020 Durée de transport trop importante – Vitesse trop lente – fréquence en dehors des heures de pointe non connue - Demande un RER et un Métro.</p>
@11			X								<p>Nicolas Date de dépôt : Le 02/10/2020 Précise que les voies destinées à la circulation des voitures camions ... ne doivent pas disparaître au profit du BHNS et des vélos.</p>
@12			X								<p>Philippe - Bordeaux Date de dépôt : Le 03/10/2020 La réserve de ce Monsieur porte sur la nécessité de laisser 1m d'écart entre les vélos et le BHNS et le partage des largeurs de voies entre les différents usagers. Il remet en question les prévisions de temps et régularités du BHNS en heure de pointe.</p>
@13				X				X			<p>Julien Christian Bordeaux Date de dépôt : Le 03/10/2020 Matériel non adapté à la circulation rue Capdeville de par ses dimensions et sa fréquence. Trottoirs étroits où passent de nombreux enfants et des personnes âgées. Un moratoire lui semble nécessaire, permettant une remise à plat des études et notamment une prise en compte du fonctionnement de la ligne D du tram.</p>
@14			X								<p>Martin Jérôme - Bordeaux Date de dépôt : Le 03/10/2020 M. Jérôme Martin propose une révision des aménagements sur la portion cours de la Marne notamment : site propre BHNS, autorisation des vélos, riverains et services uniquement, élargissement et verdissement des trottoirs. La circulation automobile serait déviée sur les quais avec un accès à la Gare St Jean par Belcier. Plus globalement le nouveau projet BHNS doit être plus ambitieux et réfléchir à la reconfiguration éventuelle des cours et entrée de ville.</p>
@15									X		<p>Gaëlle - Bordeaux Date de dépôt : Le 03/10/2020 Souhaite voir la mise en service du BHNS le plus vite possible en raison des liaisons bus actuelles insuffisantes.</p>
@16			X								<p>Alberto Très bon projet qui limitera l'usage de la voiture et améliorera les conditions de transport de milliers de personnes. Regrette que certains habitants du secteur de ST Seurin s'oppose au projet au détriment de l'intérêt général.</p>
@17			X								<p>Laventure darival François - Saint-Médard-en-Jalles Date de dépôt : Le 03/10/2020 Précise que pour être rapide le BHNS doit offrir un minimum d'arrêts et doit circuler en site propre. Se pose la question pour un métro.</p>

E18			X				X			Gagarstl Date de dépôt : Le 03/10/2020 Présente les différents atouts des sites dits en propre (au-delà du BHNS) : sécurisation des deux roues, absence de pénalisation des véhicules de services, covoiturage, personnes handicapées. Son association avec l'instauration d'une ville à 30km/h, et suppression des feux tricolores
@19				X						Muriel - Saint-Médard-en-Jalles Date de dépôt : Le 03/10/2020 Mode de transport le mieux adapté au projet (alimentation par le haut -cela évite les grosses batteries) L'augmentation de la fréquence sera un plus et contribuera à inciter à ne pas prendre la voiture.
@20			X							Le Duff Aurélie Date de dépôt : Le 03/10/2020 Objet : Cours de la Marne piétons et bus Énonce que le cours de la Marne est extrêmement passant et bruyant, demande la réhabilitation du cours de la Marne entre la rue Barbey et la gare.
@21			X					X		Patrick - Saint-Aubin-de-Médoc Date de dépôt : Le 04/10/2020 Objet : Les "banlieusards" aussi. Ce résidant de la commune de St Aubin de Médoc est favorable au projet et expose les bénéfices pratiques par rapport à un déplacement automobile vers la gare (difficultés de circulation et stationnement) ou deux roues ou à pieds (impossibilité liée à la distance et aux éventuels bagages).
@22				X				X		LABEYRIE Jean louis Date de dépôt : Le 04/10/2020 S'interroge sur la réalisation du BHNS compte tenu de la proximité du tram. Même électrique ce système qui reviendra très cher sera vite dépassé. Pourquoi ne pas envisager un métro avec creusement d'un tunnel ?
@23			X							Véronique Date de dépôt : Le 04/10/2020 Note l'intérêt de la réduction des temps de parcours
@24									X	GARREAU Bertrand Date de dépôt : Le 04/10/2020 Avis favorable
@25									X	GARREAU Thomas Date de dépôt : Le 04/10/2020 M. Thomas Garreau présente son avis favorable à la mise en place de cette ligne de bus entre St Aubin et Bordeaux, sans autres commentaires.
@26									X	GARREAU Flavien Date de dépôt : Le 04/10/2020 Avis favorable à la mise en place de cette ligne de bus.

@27			X							Rullier Benoit - Bordeaux Date de dépôt : Le 04/10/2020 M. Benoit Rullier craint que la mise à une voie rue Grand Lebrun génère des embouteillages.
@28			X							Rullier Benoit - Bordeaux Date de dépôt : Le 04/10/2020 La diminution prévue de 6900 véhicules / jour va faciliter la circulation de ceux qui continueront à utiliser leur voiture...
@29								X		Sébastien - Bordeaux Date de dépôt : Le 04/10/2020 Projet non pertinent présentant néanmoins un point positif : le confort des usagers
@31			X						X	Angliviel Marie Date de dépôt : Le 05/10/2020 Habitant près du Lycée Camille Julian et circulant quotidiennement à vélo rue de la Croix Blanche, cette personne a du mal à imaginer la cohabitation des bus avec les lycéens les piétons et les vélos. Les accidents sont déjà réguliers sur cet axe et elle est effrayée à l'idée que la situation va empirer si ce projet de BHNS voit le jour De plus, la rue Capdeville est déjà très engorgée et l'est d'autant plus que les bus actuels ne peuvent pas se croiser Ce projet doit être purement et simplement abandonné.
@32			X							Alain - Saint-Aubin-de-Médoc Date de dépôt : Le 06/10/2020 Objet : Pour une autre liaison : St Aubin de Médoc => Mérignac Aéroport. Estime qu'en raison de l'existence du tram D et de son extension prévue jusqu'à Saint Médard, la ligne BHNS n'est pas nécessaire. Propose l'aménagement d'une liaison Saint Aubin /Saint Médard vers la zone d'activités de Mérignac afin de réduire l'usage de véhicules personnels Plaide pour cette liaison périphérique qui faciliterait les trajets domicile -travail et qualifie le projet de BHNS de projet du passé.
@33			X						X	BEHAR Jacques - Saint-Médard-en-Jalles Date de dépôt : Le 06/10/2020 Objet : BHNS quartiers ouest st Médard M. Jacques Behar le 06/10/2020 résidant à St Médard en Jalles et utilisateur de la liane 3 est favorable au BHNS au motif de gain de temps. Il propose de remplacer la bretelle de St Aubin de Médoc par une extension vers Picot et cinq chemins, dans un objectif de liaison vers l'aéroport et fac. Il fait valoir le gain économique d'une rocade BHNS par rapport à une rocade automobile ou tram. Il propose également un "hub" à Picot avec parc de stationnement et liaisons Trans gironde vers Lacanau et enfin un maillage de la ville de St Médard avec des véhicules électriques. Il sollicite le lancement d'une consultation avec business plan.
@34		X	X						X	Jean - Louis - Saint-Médard-en-Jalles Organisme : COLLECTIF JALLES TRANSPORTS Date de dépôt : Le 06/10/2020 Cette association apporte son soutien au projet de BHNS. Elle souligne toutefois un manque d'ambition sur la traversée de Saint-Médard-en-Jalles. Elle propose plusieurs solutions :

										<p>Adaptation des infrastructures notamment par des sites propres et dédiés sur la majeure partie du tracé et une priorité du BHNS par rapport à la voiture :</p> <p>Site propre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avenue Montaigne, il est nécessaire de la recalibrer entièrement afin d'aménager des espaces dédiés mieux adaptés. • Avenue Descartes, nous souhaitons une circulation du BHNS en site propre total, dans les deux sens, avec des ronds-points traversants. <p>Positionnement des stations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour l'arrêt Gadret en direction de Bordeaux, il serait judicieux de le situer au niveau de la place de la Liberté afin de l'éloigner du rond-point. <p>Percement des ronds-points : au niveau de GIFI, de Gajac et de l'avenue Montaigne</p> <p>Un trajet le plus direct possible et une réduction du temps de transport :</p> <p>La rue Émile Zola après le lycée Sud Médoc pour rejoindre l'avenue de Saint-Aubin vers la mairie de St-Médard. Soit une réduction de 650 mètres environ, (économie de plus de 3 millions). Une modification du tracé minimiserait l'impact sur la circulation automobile le long de la RD 1215 au niveau des deux ronds-points. Il supprimerait les passages sur le rond-point au droit de l'avenue de St Aubin et réduirait à un seul passage aller-retour au lieu de deux, au niveau de celui du lycée (voir plan joint).</p> <p>L'association propose de mieux répartir la circulation au niveau du centre-ville. Prioriser depuis le Rond-point GIFI, l'axe chemin Lafon, route de Corbiac, rue Jehan Dupérier en facilitant la fluidité par la création d'une courte déviation entre ces deux dernières rues (étudiée par Bordeaux Métropole) afin de supprimer le feu tricolore.</p> <p>Création d'un nombre suffisant de parcs relais en périphérie afin de limiter l'utilisation de l'automobile et l'asphyxie du centre-ville de Saint-Médard-en-Jalles et notamment au niveau du quartier de Berlincan.</p> <p>Pour que le projet du BHNS soit efficace et au service d'un maximum d'usagers, il lui apparaît nécessaire et opportun :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De réaliser les investissements financiers et techniques à la hauteur des attentes des citoyens. • De mieux anticiper pour éviter des adaptations coûteuses, faute d'avoir minimisé le projet initial. • De prévoir son extension vers les quartiers Ouest à brève échéance. Et que celle-ci soit actée avec un engagement réalisé conformément aux préconisations de la Commission d'enquête et des dispositions délibératives du Conseil de Métropole. <p>Elle met en avant les extraits de deux délibérations :</p> <p>A) Extraits de la délibération Conseil de Métropole du 7 Juillet 2017 N° 32399 « La Métropole s'engage à mener une étude technique et financière sur une amélioration de la desserte de ces quartiers qui fera l'objet d'un marché spécifique pour lequel une consultation sera lancée avant la fin de l'année 2017 ».</p> <p>B) Extraits de la Délibération du 23 Mars 2018 N° 33248 « La Métropole confirme, comme elle s'y était engagée dans le cadre de l'approbation de la déclaration de projet du BHNS Bordeaux-Saint-Aubin-de-Médoc, à mener une étude technique et financière sur la desserte des quartiers ouest de Saint-Médard-en-Jalles et notamment la desserte de Picot, laquelle étude inclura naturellement la poursuite de la liaison. »</p> <p>Compte tenu de ces éléments l'association demande expressément la prise en compte de sa proposition consistant dans un premier temps à prolonger le tracé du BHNS vers les quartiers Ouest à hauteur du Rond-Point d'Hastignan, et la mise en place de la zone de retournement et d'un parking relais sur la parcelle cadastrée sur la section ED n° 16 appartenant à la Métropole (voir plan joint.)</p> <p>Dans cette logique on peut envisager à plus long terme de faire de ce lieu de retournement, un point nodal reliant les futures lignes de BHNS ou de Lianes en direction du Tram A, de l'aéroport, techno parc, universités (Corol 39 et ligne 11) et du Tram D (proposition dans le cadre de la nouvelle DSP des transports de la Métropole en cours de consultation) et autres lignes inter-banlieues. PJ@34</p>
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

@35										Félix - Le Taillan-Médoc Date de dépôt : Le 06/10/2020 S'interroge sur la pertinence du projet, le gain de temps est faible. L'urgence n'est pas de relier Saint Aubin à la gare ...
@37			X							Harris Ian - Bordeaux Date de dépôt : Le 07/10/2020 Demande l'aménagement du cours de la marne qui est en mauvais état et garder deux voies avec des trottoirs élargis de la place pour les vélos et une ou deux voies pour le BHNS.
@38			X							MEMIN ARNAUD - Bordeaux Date de dépôt : Le 07/10/2020 Estime indispensable une liaison rapide enter l'ouest de la métropole et la gare St Jean, alternative à la voiture, qui devrait diminuer les pollutions et autres nuisances sr Caudéran
@39			X							Guiguen Françoise - Bordeaux Date de dépôt : Le 07/10/2020 Ne comprend pas le projet, ni les plans. Cette habitante de la rue Etchenique remet en question la suppression de la liane 1 et l'absence de transport en commun sur son secteur.
@40		X	X						X	Serge Date de dépôt : Le 07/10/2020 Cette personne présente des arguments quasiment identiques à ceux présentés dans l'observation @34. Se référer à la synthèse de l'observation @34 Regrette le positionnement négatif de nombreux habitants Bordelais sur le coût soi-disant « Pharaonique » du projet. Cela fait près de 20 ans que les habitants de Saint Aubin, Saint Médard, Le Haillan...contribuent financièrement à la réalisation du réseau de tram, il semblerait logique que leur attente et leur patience soient enfin prise en compte.
@41			X							Marie - Bordeaux Date de dépôt : Le 07/10/2020 Objet : bus à haut niveau de service Contribution : Très impatiente de pouvoir enfin profiter d'une liaison directe à la gare Saint jean.
@42			X						X	Luc - Le Taillan-Médoc Date de dépôt : Le 08/10/2020 Objet : BHNS et ligne D : deux projets à repenser d'urgence afin d'éviter un doublon absurde, sous-optimal et ruineux pour les finances publiques ! Favorable au BHNS sur Médard en Jalles. Des réserves et propositions concernant le tracé au niveau de : - la desserte de St Aubin de Médoc avec proposition de substitution par extension du tram D Chantignolle via le lycée Sud Médoc - l'absence de desserte prévue pour Le Taillan Médoc qui pourrait être résolue par ce prolongement du tram D via l'avenue de Soulac et de la Boétie (effet complémentaire de soulagement du centre-ville de trafic lié au transit vers le Médoc).

R43 (BCA U-A-1)			X				X		<p>Broustet Jean-Paul - Croix Blanche Date de dépôt : Le 07/10/2020 Ce Monsieur précise que : les réunions de concertation n'ont servi à rien, que la mise en sens unique de la rue de la Croix Blanche et de la rue de Caudéran est le défaut majeur de ce projet. Que le gain de temps est surévalué. Il réclame une simulation en temps réel. Le coût du BHNS est très sous-estimé.</p>
@44							X		<p>ASSEO Bertrand - Bordeaux Date de dépôt : Le 08/10/2020 Le BHNS ne paraît utile pour Caudéran dans sa partie Bordeaux/Bordeaux Caudéran. Le coût est monstrueux.</p>
@45							X		<p>Christine - Bordeaux Date de dépôt : Le 08/10/2020 Avis défavorable au motif de l'inutilité du BNHS et de son caractère inadapté. Propose de réserver des axes sécurisés aux cyclistes et des piétons.</p>
@46				X					<p>POCQUET Robert - Bordeaux Date de dépôt : Le 08/10/2020 Ce Monsieur indique que si ce projet est très intéressant sur le fond et nécessaire, il doit être totalement repensé car, un BHNS reste un bus. Il doit être remplacé par un tramway traditionnel sur voie ferrée avec alimentation par ligne aérienne de contact seule solution fiable. L'étude actuelle est sans analyse comparative avec un tramway sur voie ferrée. Il souligne que les voies propres au BHNS ne sont pas permanentes de bout en bout et dans chaque sens. Il regrette que, selon le dossier, les voiries (structures et couches de roulement) ne seront pas refaites partout. Concernant le matériel roulant, aucune des solutions proposées, n'est écologique dans le sens où les batteries font appel à des terres rares et qu'en sera-t-il de leur recyclage en fin de vie et de leur coût ? Bizarrement l'étude n'envisage pas le mode de transport routier en commun à traction électrique à savoir le trolleybus avec ligne aérienne continue de bout en bout : c'est le mode le plus propre. - S'agissant d'un BHNS dont le choix n'est pas fait (l'étude évoque des véhicules de 18 ou 24 m), il n'a que la capacité d'un bus et non celle d'un tramway (43 m soit au minimum le double du BHNS)</p>
@47			X						<p>Martine - Bordeaux Date de dépôt : Le 08/10/2020 Réclame plus de pistes cyclables sécurisées.</p>
@48			X	X	X		X		<p>Laurent - Bordeaux Date de dépôt : Le 08/10/2020 Ne comprend pas l'intérêt d'un énième transport public en étoile à Bordeaux et propose un renforcement des réseaux périphériques et des connexions entre les différentes lignes. La connexion du BHNS au Tram D extra-boulevard aurait aussi l'avantage de limiter les nuisances du BHNS (alternat rue Capdeville, suppression parking, risque cyclistes, dégradation des rues bordelaises par un véhicule de 20m, absence de site propre).</p>

@49			X							<p>Charlemagne Thierry - Bordeaux Date de dépôt : Le 08/10/2020 Cet habitant du quartier de la Croix Blanche est favorable au projet qui semble aller dans l'intérêt collectif. De nombreux avantages : amélioration pour les cyclistes, meilleur accueil pour les lycéens de Camille Jullian, temps de trajet et amélioration de la desserte vers la gare.</p>
@50			X							<p>Fabienne - Bordeaux Date de dépôt : Le 08/10/2020 Plaide pour un BHNS en site propre avec éventuellement l'intégration des vélos et s'agissant du Cours de la Marne estime que la circulation et le stationnement sauf pour les riverains est un très mauvais choix, propose que le transit soit reporté sur les quais.</p>
@51			X					X		<p>Caroline - Bordeaux Date de dépôt : Le 08/10/2020 Défavorable au BHNS qualifié de sans intérêt et coûteux. Propose en remplacement d'augmenter le nombre de bus actuel et de créer une liaison entre Caudéran et les universités de médecine et de Talence.</p>
@52									X	<p>Schell Aymeric – Bordeaux Date de dépôt : Le 09/10/2020 Pourquoi ne pas se servir du tram D existant pour faire une navette en site propre de Saint Aubin jusqu'au terminus du Tram D (Cantinolle) puis du Tram à la gare ? Cela impacterait positivement et le coût et l'écologie.</p>
@53										<p>Sophie - Bordeaux Date de dépôt : Le 09/10/2020 Plaide pour le BHNS.</p>
@54									X	<p>Régnacq Vincent - Saint-Médard-en-Jalles Date de dépôt : Le 09/10/2020 Objet : Un moyen de plus dans un même modèle ; est-ce vraiment une solution ? Remet en question le modèle de grande ligne en étoile ne répondant ni aux besoins récurrents (travail), ni ponctuels (sortie) du fait de la saturation globale de Bordeaux aux heures de pointe. Constate que Bordeaux Métropole est en conscience a fait des tentatives inabouties de créations de lignes connectant les périphéries (lignes trop longues avec trop d'attente ou de distance aux arrêts). Propose donc un nouveau modèle à partir de ces lignes principales en étoile complétées dans les périphéries de boucles locales efficaces et interconnectées. Cette solution permettrait de renforcer le maillage, de limiter les temps d'attente entre tram/bus. Par exemple pour St Médard en Jalles, mise en place de petites bus électriques faisant deux boucles interconnectées au centre-ville vers le tram A (elle-même connectée à la boucle aéroportuaire) et le tram D (elle-même connectée au Taillan Médoc), sans oublier la place du vélo (sans proposition).</p>
@55									X	<p>Pierre - Blanquefort Date de dépôt : Le 09/10/2020 Objet : STOP à la création de services en doublon et au gaspillage de l'argent public. Précise que ce service se superpose au réseau de tram. Tous les arguments mis en avant pour le BHNS sont transposables au tram. Pas de création de BHNS, la métropole n'en a pas les moyens.</p>

@56							X		Laurence - Bordeaux Date de dépôt : Le 09/10/2020 Attends le BHNS avec impatience, plus moderne, plus écologique ; plus silencieux et surtout bien moins cher.
E57		X							Laetitia MANEM Date de dépôt : Le 09/10/2020 Objet : Objectif BHNS St Aubin Cette habitante d'Angoulême se dit favorable au BHNS pour des raisons de gains de temps (trajet de plus d'1h30 à 2h actuellement de la gare à St Médard) pour soulager le tram et offrir un service supplémentaire aux étudiants. Elle souhaite faire part des écueils du BHNS Angoulême pour les éviter : ne pas supprimer les arrêts stratégiques ou pratiques (même si inférieur à 500m), maintien dans le temps des fréquences de 10 minutes (si bouchons, incidents). Propose un arrêt supplémentaire à St Médard entre la gare routière et Chemin du Roy.PJ@57
E58		X			X				Gaëtane Date de dépôt : Le 09/10/2020 Etonnée de voir le projet BHNS relancé par la nouvelle équipe dirigeante de notre ville... Ce projet est très inquiétant et n'a pas de sens, avec les transports en commun déjà existants... Il va défigurer la place des Martyres de la résistance, sans compter les nuisances pour les riverains. L'inversion du sens de circulation de la rue Henry Deffès est également un non-sens.
@59								X	Aurore - Bordeaux Date de dépôt : Le 09/10/2020 Le BHNS permettra d'avoir des liaisons plus rapides avec les quartiers non desservis par le tram.
@60				X			X	X	Thomas - Bordeaux Date de dépôt : Le 10/10/2020 Très favorable au BHNS dont il avance les atouts : flexibilité, fiabilité, coût limité, possibilité de contournement et de remplacement de véhicules, maintenance de voirie plus limitée. A mettre en place rapidement.
@61		X							Bely Jean-Philippe - Eysines Date de dépôt : Le 10/10/2020 Objet : Super projet Ce Monsieur trouve le projet écologique et demande d'inclure des pistes cyclables notamment sur l'avenue de St Médard et avenue maréchal de Lattre de Tassigny.
E62					X				Claudine Date de dépôt : Le 10/10/2020 Exprime sa stupéfaction en découvrant le projet qui va à l'encontre des valeurs écologiques alors qu'elle attend des mesures fortes pour la mise en avant de la circulation à vélo.
E63		X		X				X	Jean Louis LABEYRIE Date de dépôt : Le 11/10/2020 Remet en question le coût annoncé du projet et regrette son maintien par rapport à la conjoncture actuelle.

															Pense que le projet est redondant Par rapport aux 2 Trams existants de chaque côté et souhaite que le "RER" soit remis à l'étude. Lié à l'observation E118.
@64						X									NOEL Brigitte - Bordeaux Date de dépôt : Le 11/10/2020 Cette personne est favorable à ce "Très beau projet tourné vers le futur et qui résonne l'urgence écologique". Elle pense qu'il est nécessaire d'offrir des abris-bus plus confortables, Elle souhaite que l'esthétique ne soit pas oubliée (éviter le côté tristement métallique et faussement moderne des abribus actuels)
E65			X												Anne Delarbre Date de dépôt : Le 11/10/2020 Elle attend ce nouveau moyen de transport depuis 4 ans en raison de l'amélioration des temps de transport
@66			X			X		X							JOLFRE alain Date de dépôt : Le 11/10/2020 à 15 :01 :44 Objet : avis négatif à la réalisation du BHNS Défavorable pour plusieurs motifs : le coût par rapport à la crise et à la faiblesse des gains projets ; les nuisances engendrées (vibrations sur maisons, impact petits commerces). Il propose en remplacement le raccordement au tram D. Pense que la liane sera maintenue pour amener les personnes en centre-ville ne souhaitant pas aller à la gare.
@67			X												nicolas - Bruges Date de dépôt : Le 11/10/2020 Objet : Terminus BHNS Le BHNS pourrait avoir comme terminus la ligne D à Eysines ou la ligne A le Haillan Rostand de manière à ce que le projet soit moins coûteux, rentabiliser les bouts de lignes de Tram,
@69			X		X				X						Florent - Saint-Médard-en-Jalles Date de dépôt : Le 12/10/2020 Objet : Soutien au projet tel que présenté Avis très favorable dont il souhaite appuyer les points du projet à conserver : fréquence de passage à 5min (absolument nécessaire), rapidité (grâce à l'équilibre des arrêts conservés et supprimés), le confort (en comparaison aux défauts de la liane 3 actuelle). Il insiste sur les atouts du BHNS (écologique, terminus gare St jean, gain de temps) pour un coût moindre que le tram qui est non pertinent extra rocade).
@70											X				Epicerie Côté Saveurs Date de dépôt : Le 12/10/2020 Ces messieurs souhaitent mettre en avant : - l'offre de transport déjà existante Liane 2, Liane 3, Tram, - l'impact économique défavorable qui touchera les commerces du quartier St Seurin avec le projet de BHNS. Ils prennent l'exemple de la rue Fondaudège. Ce projet va empêcher les voitures et par conséquent les clients de venir dans le centre-ville. Une étape de plus dans la désertion de Bordeaux.

@71			X						Lesgourgues Emmanuelle - Bordeaux Date de dépôt : Le 12/10/2020 S'inquiète ; en raison du projet de BHNS, de l'augmentation possible des dégradations déjà apportées aux habitations (fissures, lézardes). Précise que les colmatages effectués par Bordeaux Métropole ne changent rien.
@72					X				METEYER Nicolas - Bordeaux Date de dépôt : Le 12/10/2020 Cet habitant de la rue Alfred Dalancourt (Caudéran) se dit impatient et considère cette ligne comme une réelle plus-value. Actuellement n'utilise pas la liane 3 trop lente ou pas assez fréquente et préfère le vélo ou voiture (car enfants en bas âge). Pense que la remise en état des trottoirs et la sécurisation des pistes cyclages incitera à d'autres modes de déplacement que la voiture, renforcera l'usage des commerces de proximité et limitera les bouchons.
E73		X	X		X	X			Antoine Launay Date de dépôt : Le 12/10/2020 Objet : Opposition au projet BHNS - liaison St Aubin / gare St Jean Ne comprenons pas le trajet du projet de ligne de BHNS - qui évite le bassin d'emploi situé le long de l'avenue de Magudas. Réduire la largeur des trottoirs sur plusieurs rues du quartier (rue Bersot) pour augmenter le nombre de places de stationnement est inacceptable. Une telle décision nuirait à la tranquillité du quartier, à la sécurité de la circulation des familles et des enfants.
@74			X						Jean Frédéric - Saint-Médard-en-Jalles Date de dépôt : Le 12/10/2020 Résident à Saint Médard en Jalles, plaide pour le transport en commun, estime par ailleurs qu'il serait utile de desservir le quartier d'Hastignan et d'augmenter matin et soir la plage des services.
E75		X			X	X		X	ncominotti Date de dépôt : Le 12/10/2020 Objet : Opposition au projet BHNS - liaison St Aubin / gare St Jean Ces habitants de la rue Ernest Bersot (Bordeaux) s'opposent fermement au projet considéré comme sans intérêt pour leurs déplacements professionnels ou personnels. Ils regrettent la réduction de largeur des trottoirs sur plusieurs rues du quartier au profit du stationnement des voitures qui est dommageable en termes de perte de tranquillité, de sécurité de circulation des familles et enfants, et en dehors des objectifs de réduction des véhicules intra-boulevards.
R76 (AUB-B-1)					X	X			DESORREAUX Christian - Saint Aubin de Médoc Date de dépôt : Le 06/10/2020 Ces habitants de St Aubin de Médoc sont très favorables au projet du fait de ses nombreuses qualités : coût et préjudices pour les commerces amoindris (par rapport au tram), impact écologique positif.
R77 (AUB-B-2)								X	Duprat Patricia - Saint Aubin Date de dépôt : Le 07/10/2020 Satisfaite de l'arrivée du BHNS sur Saint Aubin qui rapprochera Saint Aubin de Bordeaux et lui permettra grâce au Wifi de traiter ses mails.
R78 (AUB-B-3)								X	LAUNOIS - Saint Aubin de Médoc Date de dépôt : Le 07/10/2020 Très favorable au projet.

R79 (AUB- B-5)								X	BAQUET A Date de dépôt : Le 12/10/2020 Favorable au projet.
R80 (MED- B-1)								X	Korn Date de dépôt : Le 06/10/2020 Demande de ralentisseurs à la sortie de l'école Montaigne par la PEEP. (Venue à une permanence de ST Médard pour les mêmes observations orales)
@81								X	JOCELYNE Date de dépôt : Le 13/10/2020 Favorable au projet compte tenu des difficultés rencontrées pour se rendre à la gare. A quoi servirait le LGV 2 h 15 Bordeaux-Paris, s'il nous faut autant de temps pour faire 15 km pour se rendre à la gare.
R82 (MED- B-2)			X						POUILLERIE Christian - Saint Médard Date de dépôt : Le 13/10/2020 Considère le projet comme un progrès pour les habitants de St Médard en Jalles pour se rendre sur Bordeaux. Il propose en sus une desserte transversale vers le Médoc et Mérignac.
R83 (MED- B-3)		X	X					X	Collectif Jalles Transport Date de dépôt : Le 13/10/2020 Cette observation a déjà été traitée dans le cadre de l'observation @34.
R84 (BCA U-B-1)			X			X	X	X	BREARD Michel Date de dépôt : Le 08/10/2020 Qualifie le projet d'aberrant, coûteux, au tracé contestable et non sécuritaire (voie cyclable non isolée). Il propose de rabattre la circulation des bus sur le tram (plus rapide et moins coûteux) et de créer au niveau de ces transferts des stationnements voitures.
R85 (BCA U-B-2)									DOISY Sylvie Date de dépôt : Le 09/10/2020 Favorable 100%
E86								X	caroline leger Date de dépôt : Le 13/10/2020 Elle ne comprend pas que de l'argent soit dépensé pour une enquête publique portant sur un projet sensiblement identique au projet antérieur au budget augmenté, au tracé maintenu générant insécurité pour les personnes fragiles et impactant négativement la qualité de vie des riverains. En impute la responsabilité au maire de Saint Aubin.PJ@E86
E87		X							Ida Destang Date de dépôt : Le 13/10/2020 Objet : Stationnement Rue de Colmar Cette habitante de la rue Colmar à Bordeaux s'inquiète du projet de créer un double stationnement sur cette rue privant le passage des piétons, poussettes et fauteuils handicapés. La dégradation de l'environnement de vie la conduira certainement à une vente de sa maison.

@88				X		X			<p>laurent mathieu - Bordeaux Date de dépôt : Le 13/10/2020 Objet : Est-ce bien utile ? S'interroge sur le coût, sur la pertinence du projet. Dans un secteur d'écoles (ST Seurin) où les trottoirs sont largement occupés par les étudiants, les familles et les personnes âgées, le vélo s'intègre davantage dans la vie de quartier. Je ne comprends pas le réel intérêt de ce projet car il existe des alternatives moins coûteuses comme augmenter la cadence des bus aux heures de pointes.</p>
@89		X							<p>Florence - Saint-Aubin-de-Médoc Date de dépôt : Le 13/10/2020 Précise qu'il faut aller vite sur ce projet qui réduira le temps de parcours pour accéder à la gare de Bx.</p>
@90		X			X		X		<p>Julien - Bordeaux Date de dépôt : Le 13/10/2020 Ce résident du quartier Saint-Seurin est défavorable au BNHS en raison des nuisances générées (travaux, désagréments pour les riverains et commerçants) et de son coût. BHNS inadapté dans sa partie place des Martyrs de la Résistance au cours Marc Nouaux, du fait de l'étroitesse de la rue Capdeville et des trottoirs. Propose en remplacement la réfection des trottoirs sur cette portion, et une extension du Tram D vers les communes enclavées plutôt que la création d'une ligne BHNS qui ferait doublon.</p>
E91		X					X		<p>Ida Destang Date de dépôt : Le 13/10/2020 Objet : Stationnement Rue de Colmar La rue de Colmar ne pourra jamais accueillir 2 côtés de stationnement sauf à supprimer les trottoirs ou les réduire à une trentaine de centimètres. Quid des poussettes d'enfants ou même des piétons ? Sans parler d'un éventuel fauteuil de personne handicapée. Ne serait-il pas regrettable de gâcher la vie de certains pour faciliter les déplacements d'autres personnes bénéficiant pour certaines d'un vaste espace de jardin ?</p>
@92		X							<p>BORREL Claude Date de dépôt : Le 13/10/2020 Demande un moratoire sur le projet. Ne souhaite pas voir son quartier défiguré. Estime que : -les profils fonctionnels rue de la Renaissance sont fantaisistes -l'ajout d'un second coté de stationnement rue Deffes est dangereux. PJ@92</p>
@93		X					X		<p>Pascal - Saint-Médard-en-Jalles Date de dépôt : Le 13/10/2020 Fortement défavorable au BHNS aux motifs d'un gaspillage d'argent public et de l'absence d'évolution du projet suite aux différentes décisions de justice. Propose d'améliorer la liane 3 et de remettre la ligne 16 en place (Caudéran/ Gare St Jean).</p>
@94		X							<p>Allegre Michel - Bordeaux Date de dépôt : Le 13/10/2020</p>

										<p>Pose la question du fonctionnement du BHNS place de la Victoire () et s'interroge sur le devenir des arrêts et les conséquences sur les autres transports collectifs (autres lignes de bus et celles de Trans gironde). Plaide pour un tracé rectiligne sur la place dans l'alignement des cours de la Marne et Aristide Briand.</p> <p>Indique que l'arrêt du bus actuel entraine l'encombrement de son entrée.</p> <p>Joint 4 photos. PJ@94</p>
@95		X					X			<p>Lebeaupin Johnny - Bordeaux Date de dépôt : Le 13/10/2020 La cohabitation du BHNS, avec les autres véhicules et usagers et l'étroitesse de certaines zones (Saint Seurin, Capdeville, Croix Blanche), va créer des zones dangereuses. Il regrette que des aménagements soient possibles sans pistes sécurisées obligatoires pour les vélos. Il fait référence à l'accident entre tram D et un cycliste. Il pose 2 questions principales : - est ce qu'une étude d'accidentologie a été menée sur ce tronçon à risque pour les différents types de véhicules ? - est ce que l'étude d'un tracé avec piste cyclable (ou autres alternatives) sécurisée a été réalisée ? alternatives possibles ?</p>
@96		X								<p>Lebeaupin Johnny - Bordeaux Date de dépôt : Le 13/10/2020 L'étude d'un tracé alternatif induisant un sens entrant rue Capdeville et un sens sortant rue Judaïque a-t-elle été faite. Un tel tracé aurait l'avantage de réduire la fréquence de circulation du BHNS dans le quartier Saint Seurin, d'y introduire une piste cyclable sécurisée.</p>
@97								X		<p>Durand Muriel - Bordeaux Date de dépôt : Le 13/10/2020 Indique que le quartier de St Seurin /Croix blanche perdra son âme. Au niveau de la rue Capdeville la pagaille sera inévitable.</p>
@98		X						X		<p>Lebeaupin Johnny - Bordeaux Date de dépôt : Le 13/10/2020 Souhaite approfondir la question de l'intérêt du BHNS et de sa stratégie de report modal. Propose de retravailler le temps de trajet BHNS qui doit être plus favorable que celui de la voiture (simulation google d'un trajet voiture reste inférieur à celui annoncé pour le BHNS sur le trajet global). Amène à reconsidérer 3 critères principaux du BHNS : révision du tracé (notamment détours entre Saint-Médard et Saint Aubin pour desservir toutes les villes), suppression d'arrêts (ex Roger Allo et Place Delaunay), renforcement des sites propres en en dehors de Bordeaux. Observation liée aux observations @95-@96</p>
R99 (MER-B-1)		X						X		<p>MARSAUD Christian Date de dépôt : Le 13/10/2020 Ce Monsieur regrette que ce projet n'impose pas un parcours uniquement en site propre, que les pistes cyclables ne soient pas également en site propre. Demande d'instaurer beaucoup de connexions avec les autres transports en commun et de profiter des travaux pour sécuriser les trottoirs, les rendre praticables et réservés exclusivement aux piétons.</p>
@100	X									<p>GIRARD Philippe - Le Haillan Date de dépôt : Le 13/10/2020 Se déclare très favorable au projet et formule remarques suivantes : 1 : Deux roues ; demande la possibilité d'embarquer des vélos dans le BHNS</p>

										2 : Parc Mermoz ; s'oppose à la création de ce parking situé trop en aval de Saint Aubin et non connecté à un échangeur de la rocade faisant partie d'un vaste espace naturel qui pourrait constituer un beau Parc public. 3 crochet Sud-Médoc ; Aberration du tracé au droit du Lycée Sud Médoc alors qu'il aurait pu passer par le sud du lycée la rue Emile Zola desservant ainsi le nord du centre-ville de St Médard
E101		X	X				X	X		Iris Baumont Date de dépôt : Le 13/10/2020 Bordeaux est fermement défavorable au BHNS au regard de 3 arguments : 1) Elle regrette l'absence de piste cyclable sécurisée et un projet qui rendra impossible la circulation des vélos (nombreux aux heures de pointe et permettant le désengorgement du trafic). 2) Elle s'oppose à la mise en place d'un parking Cours Marc Nouaux (préjudiciable au cadre de vie, à la dépréciation immobilière). 3) Elle s'oppose fermement à ce que les trottoirs rue de la renaissance soit rognés au profit du stationnement (non adapté à la typologie d'habitants familles, personnes âgées).
@102									X	marie-hélène - Bordeaux Date de dépôt : Le 14/10/2020 Engager plusieurs millions du contribuable à la réalisation d'un projet d'une autre époque est une hérésie, sans compter les nombreuses nuisances induites
@103			X							FERCHAUD Chantal - Saint-Médard-en-Jalles Date de dépôt : Le 14/10/2020 Favorable au projet avec des ajustements : - conserver l'existant identique à la liane 3+ : extension vers ISSAC via HASTIGNAN et construction d'un parc relais à cet endroit, - passage par la rue E. Zola. Refus des habitants de la zone St SEURIN inacceptable alors qu'ils empruntent ce mode de transport pour se rendre en centre-ville de bordeaux.
@104			X							Berthelot Raphael - Bordeaux Date de dépôt : Le 14/10/2020 Malgré un avis positif, son inquiétude porte sur la déviation matinale sur la rue Jules Michelet (Caudéran) et l'augmentation de bouchons au niveau de l'avenue Louis Barthou et de la rue de la Cape.
@105			X		X	X			X	COLLECTIF VIVE NOS BOULEVARDS - Bordeaux Date de dépôt : Le 14/10/2020 Avis favorable sous réserves - d'une meilleure prise en compte des cheminements cyclables : pistes cyclables dédiées et sécurisées sur l'ensemble du tracé ou itinéraire cyclable alternatif proche, - de l'utilisation de bus électriques à batteries - d'une étude complémentaire pour l'amélioration de la desserte bus de Saint-Médard afin d'éviter la réalisation inutile du prolongement de la ligne D par un tramway, - d'une information voyageur fiable et facilement utilisable par les usagers, - d'une réflexion plus approfondie sur la restructuration du réseau bus en lien avec ce projet (meilleures dessertes, cadencement, irrigation des quartiers délaissés,).

												<ul style="list-style-type: none"> - d'aménagements paysagers de qualité intégrant des plantations d'arbres dans les délaissés et bannissant un aménagement trop minéral, - d'un accompagnement financier pour les commerces et services touchés par les travaux.
@106		X										SARLANDIE Bernard Date de dépôt : Le 14/10/2020 Doit marcher 20 mn pour rejoindre le bus, regrette que la rue Venteille ne soit pas desservie et demande s'il est prévu d'accompagner le BHNS par un moyen de transport permettant d'assurer la correspondance
E107				X	X	X						martine lacave Date de dépôt : Le 14/10/2020 Cette habitante de la rue de Colmar alerte sur la dangerosité du BHNS au passage du Lycée Camille Jullian. Elle regrette la transformation en parking des rues (de la Renaissance, Colmar, Bersot et Deffès) pour compenser les pertes de place prises pour l'aménagement du BHNS.
@108							X					MICHELE Cette personne met en avant la dangerosité de la route de ST Aubin à ST MEDARD, entre le futur centre Mendès France et la future aire d'attente (trottoirs étroits tout comme la voie de circulation).
@109		X	X				X					drsaliou bernard - Bordeaux Date de dépôt : Le 14/10/2020 Le Collectif villa St Amand de Caudéran est inquiet eu égard à la dangerosité générée par l'implantation de la station vélodrome Saint Amand qui ne permet pas l'accès aux camions de déménagement ou d'entretien. Il s'interroge sur les conséquences des vibrations sur le bâti et affirme que 2 stations en vis à vis double la dangerosité. PJ@109
E110		X	X			X	X					andelaserve Date de dépôt : Le 14/10/2020 Cet habitant de la rue de Colmar est réservé par rapport au projet de stationnement bilatéral du fait : de l'étroitesse de la rue (manœuvres difficiles), de la typologie des habitants (personnes âgées et enfants), de la pollution générée (non cohérente avec la volonté écologique de la mairie de Bordeaux).
@111							X		X			Daste Georges - Bordeaux Date de dépôt : Le 14/10/2020 Projet plus vertueux que le précédent. Toutefois, il ne fait toujours pas la part belle aux mobilités douces. Des situations non sécurisées et dangereuses n'incitant pas au développement de la pratique du vélo. Des accès cyclables plus sécurisés sont indispensables pour relier l'Ouest de Bordeaux et Caudéran avec le cœur de Bordeaux. Il regrette que des travaux d'infrastructures cyclables et celles liées au BHNS ne soient pas réalisées concomitamment.
E112								X				Bégaud Date de dépôt : Le 14/10/2020 Ce projet va défigurer la place des Martyrs de la résistance alors que le tram à proximité mène plus sûrement à la gare. C'est un projet ruineux et mal proportionné

E113							X		ps@numericable.fr Date de dépôt : Le 14/10/2020 Qualifie le BHNS d'inutile, coûteux et inadapté à la ville. Evoque les décisions de justice préalables et la méthode de Bordeaux Métropole d'imposer ce projet par tous les moyens
E114		X							Delavallade Yves Date de dépôt : Le 14/10/2020 Le trajet du BHNS par la rue Capdeville paraît très inopportun. Il convient également de réexaminer le BHNS gare St Jean -St Aubin à la suite de la prolongation de la ligne C du tram
E115		X							Jean-Yves bouvaist Date de dépôt : Le 14/10/2020 Habite la Croix Blanche ne voit pas l'intérêt du BHNS qui va détériorer de vieilles maisons et provoquer des embouteillages.
E116									serge collenot Date de dépôt : Le 15/10/2020 Cet utilisateur de l'axe place des Martyrs- cours Marc Nouaux est défavorable au projet BHNS. Motifs non retranscrits (difficultés informatiques du contributeur ?)
E117							X		Antoine van Elslande Date de dépôt : Le 15/10/2020 Je projet de BHNS est une calamité pour la communauté bordelaise.
E118		X	X			X			Jean Louis LABEYRIE Date de dépôt : Le 15/10/2020 Investissement coûteux qui va dénaturer le quartier, le stationnement dans les rues doit être préservé. Liée à l'observation E63
E119		X	X			X		X	b s Date de dépôt : Le 15/10/2020 Plusieurs réserves dans sa portion centre-ville : 1) le tracé BHNS est en doublon avec le tram D 2) goulot d'étranglement de la rue Capdeville et étroitesse non dimensionnée pour recevoir le BHNS (problèmes actuels pour les camions mais aussi les vélos et piétons) 3) Suppression des parkings et interdiction des voitures dans le sens entrant (c'est inadapté à la situation de saturation actuelle). 4) non prise en compte du processus démocratique et des décisions de justice et par là des remarques des concitoyens. Soulève des questions : Est-ce le même projet resté identique à celui de 2018 ? Poursuite des travaux liés au BHNS de façon illégale ? Estimation du budget prévisionnel ? Fait référence à l'art Sud-Ouest du 15/10/2020, au dossier de l'association Bordeaux à coeur.et aux décisions de justice défavorables. Invite à repenser le projet dans sa dimension économique au regard de la crise actuelle liée au Covid19.
E120			X						paul debelmas Date de dépôt : Le 15/10/2020

										Contre ce projet et son tracé par la rue de La Croix blanche et la rue Capdeville qui ne sont pas adaptées à accueillir des bus de cette dimension. Pourquoi ne pas étudier des tracés alternatifs et absolument vouloir passer par une des rues les plus étroites de bordeaux, en créant un alternatif ? Les lignes existent déjà et sont vides toute la journée.
@121									X	DUVAL Didier Date de dépôt : Le 15/10/2020 La suppression de la liane 1 se traduira par une forte dégradation du service des transports.
@122		X				X				DUVAL Didier Date de dépôt : Le 15/10/2020 Cet habitant de la rue Ormilly (Caudéran) demande une solution à la dégradation de l'offre de transport pour les personnes habitant autour de la rue Pasteur (Caudéran) entre les boulevards et la place de Moscou et évoque la modification de l'ancien trajet de la ligne 16. Liée à la précédente
@123		X								DHERSIN Jean Etienne Date de dépôt : Le 15/10/2020 Précise qu'il n'a pas été pris en compte la desserte des quartiers Ouest de St Médard en Jalles la liane 3 actuelle. Pourquoi ne pas choisir la desserte du lycée Sud médoc par la rue Emile Zola et non la route de Lacanau. Trajet plus court et emprise très importante au niveau piste cyclable.
@124									X	Galès Serge Date de dépôt : Le 15/10/2020 Trouve ce projet très couteux et consternant dans le secteur de St Seurin.
E125	X	X				X	X			anne.conchou Date de dépôt : Le 15/10/2020 Cette habitante de la rue de Colmar s'inquiète de l'inversion du sens de la circulation et du stationnement bilatéral impliquant un rétrécissement important des trottoirs et la circulation complexe des fauteuils (voir dangereuse). La bilatéralité de stationnement ne compensera pas la suppression des parkings liée au projet BHNS. Le changement de sens de circulation entraînera une densification considérable du trafic (de la rue Georges Mandel à la rue de Turenne, seule voie d'accès à la ville). Elle considère que le cumul de ces inconvénients est trop lourd pour la rue.
@126									X	Boudat Virginie Date de dépôt : Le 15/10/2020 Ce projet est un gain de temps et d'argent.
@127		X								De guzman Delphine Date de dépôt : Le 15/10/2020 Projet utile
@128		X		X					X	MICHELET Marie-Francoise Date de dépôt : Le 15/10/2020 Remet en question le phasage postérieur à l'enquête publique de la consultation pour la motorisation électrique du BHNS. Il soulève plusieurs réserves :

												<p>- sur l'aspect "électrique" (hauteur du bus électriques inadaptée au "tunnel" tram de Mériadeck, dépôt Lescure ne prévoyant que 8 prises d'alimentation des transports électriques, promesse de bus électriques du projet non réaliste et non portée par TBM avant 10ans).</p> <p>- sur l'aspect "utilité-adaptation du projet" remise en cause par la proximité du tram D, et les comportements des usagers majoritaires du bus (nouvelles générations capables de changements de lignes et adaptant leurs déplacements aux besoins).</p>
E129									X			<p>anne.spinner@sfr.fr Date de dépôt : Le 15/10/2020 Contre ce projet surdimensionné et inadapté</p>
E130			X									<p>Béatrice Bardinet Date de dépôt : Le 15/10/2020 Trouve ce projet très coûteux, consternant dans le secteur de St Seurin.</p>
E131			X					X	X			<p>Francis Date de dépôt : Le 15/10/2020 Réclame l'arrêt du projet aux motifs de son inutilité, de son coût et de son caractère néfaste sur le secteur Capdeville / Meunier / Mandel.</p>
E132			X		X							<p>Beatrice Cartier Date de dépôt : Le 15/10/2020 Favorable à ce projet s'il intègre un véhicule électrique adapté à l'étroitesse de la rue, à l'exclusion de véhicules entrants en centre-ville par la rue de la Croix Blanche, source de nuisances sonores et de pollution.</p>
@133			X						X			<p>Thoreux Angéline28 Date de dépôt : Le 15/10/2020 Souligne l'intérêt du projet BNHS pour les personnes travaillant à Meriadeck car liane 3 lente aux horaires d'embauche (1h st aubin - martyres de la résistance) et suppression de ligne depuis la mise en ligne du tram Cantinolle.</p>
E134									X			<p>Hubert ROZES Date de dépôt : Le 15/10/2020 Opposé au projet.</p>
@135									X			<p>Noulibos Philippe Date de dépôt : Le 15/10/2020 Rien n'est fait pour faciliter les déplacements de tous ceux qui n'ont pas d'autres moyens que d'utiliser un véhicule autre que ceux du réseau de TBM, il est temps d'améliorer ce qui fonctionne bien mal avant de penser à en rajouter.</p>
@136												<p>DANFLOUS Jean-Louis Date de dépôt : Le 15/10/2020 Globalement en accord avec le projet souhaite que ce projet aboutisse RAPIDEMENT.</p>
@137						X			X			<p>Desurmont Céline Date de dépôt : Le 16/10/2020 Objet : Destruction de terre agricole sur la commune du Haillan Soulève 2 incohérences du projet BHNS concernant plus précisément le positionnement du parc relais créé au Haillan : - destruction de zones agricoles et artificialisation alors que des friches sont présentes à proximité</p>

										- destruction d'une continuité écologique et paysagère inscrite au PLU le long de l'av. Pasteur (C3031 au PLU).
E138				X						chantal contis Date de dépôt : Le 16/10/2020 Contre ce projet car le tram dessert les mêmes communes. Le rétablissement de la ligne 16 est demandé. Met en doute l'autonomie électrique.
@139		X								BONVARLET Carole Date de dépôt : Le 16/10/2020 Prévoir la desserte ouest de Saint Médard.
@140		X		X						Antoine Date de dépôt : Le 16/10/2020 Favorable à ce projet de transport fiable et non polluant en réponse aux difficultés actuelles de circulation.
@141										Delannoy Nancy Date de dépôt : Le 16/10/2020 Contre à 100%
@142		X								Cathelineau Antoine Date de dépôt : Le 16/10/2020 Fermement opposé au projet. Tracé incompatible avec les rues prévues.
@143	X	X		X					X	de Luzan Pierre Date de dépôt : Le 16/10/2020 S'oppose fermement au projet BHNS notamment sur la zone Saint Seurin, croix Blanche pour des raisons : de suppression de places de stationnement, de congestion de la circulation, de pollution via des engins de 24m vides en dehors des heures de pointe. Propose de faire travailler des start- up locales pour de mini bus automatiques avec des commandes par les usagers à la carte et optimisation des trajets
@144										SOLARI JOEL Organisme : ADAPTATHON Bordeaux Date de dépôt : Le 16/10/2020 Habitant Bordeaux Caudéran nous sommes très mal desservis en matière de transport public.
@145					X					Couture Hubert Date de dépôt : Le 16/10/2020 Objet : Végétalisation Demande que le cours Marc Nouaux ; large et bruyant soit végétalisé.
@146		X								Lestriez Sophie Cette habitante de St Aubin de Médoc pense que la distance de 500m des arrêts est la principale cause de la longueur de la durée du BHNS, non incitative à la suppression de l'usage de la voiture tant que la durée de ce dernier restera inférieure.

@147			X			X	X		de MONTALEMBERT Edouard Date de dépôt : Le 16/10/2020 Projet démesuré. Evoque la dangerosité des trottoirs, les vibrations, l'implantation des stations.
@148								X	de Vulchier Jean Date de dépôt : Le 17/10/2020 Demande l'abandon du projet.
@149			X					X	Algret Marc Date de dépôt : Le 17/10/2020 Confirme l'intérêt d'une modernisation de la liane 3 mais conteste fermement la suppression de desserte des quartiers ouest de ST Médard. Plusieurs arguments : liane 3 est la ligne historique de Saint Médard en Jalles, projet au détriment de la commune la plus étendue de la métropole et la 7ème sur 28 en termes de population (31000 habitants à St Médard). La suppression d'une des 2 dessertes actuelles de ST Médard (avec proposition d'un prolongement de la liane 2) est contestée par rapport à la comparaison des services assurés pour St Aubin (7000 habitants à St Aubin, fréquence de 5min conduisant à un faible taux de remplissage). Propose de maintenir le tracé actuel de la liane 3 avec des départs alternés de St Médard Issac et St Aubin Villepreux.PJ@149
@150			X						Vincent Brigitte Date de dépôt : Le 17/10/2020 Vouloir imposer dans le quartier St Seurin aux rues étroites un BHNS au cadencement de toutes les 5 mn sans tenir compte de la vie des Bordelais, est une aberration. Pourquoi ne pas étudier un tracé alternatif afin d'éviter des clivages. Demande un moratoire.
@151								X	berger eric Date de dépôt : Le 17/10/2020 Demande comment sera intégré le BHNS au réseau TBM
@152			X					X	Talbot Jean-Claude Date de dépôt : Le 17/10/2020 Confirme l'intérêt du tracé. Propose des modifications : - Création d'une station entre Palais de Justice et Bourse du travail (cours d'Albret pour mieux desservir l'hôpital St André) et déplacement de l'arrêt Victoire (de l'autre côté de la place) - création d'une station à l'intersection de l'avenue de St Médard et de la voie ferrée - une gare de chemin de fer pour faciliter la desserte du sud de Caudéran.
@153			X			X	X		Charpentier Rafaël Date de dépôt : Le 17/10/2020 Propose de multiples observations sur les stations, les P+R, les réaménagements de la voirie, la végétalisation, la sécurité. Il attend du réaménagement de la voirie : - De vraies pistes cyclables sécurisées, non-partagées avec le BHNS - Un élargissement des trottoirs - Une végétalisation du tracé surtout dans la partie Bordelaise qui est, à l'heure actuelle, très minérale PJ@153

E154		X								Anne De La Serve Date de dépôt : Le 17/10/2020 Rue de Colmar stationnement bilatéral : attire l'attention de BM sur la faible largeur de cette rue et estime le projet irréalisable.
E155			X			X				Anne CAZCARRA Date de dépôt : Le 17/10/2020 Cette résidente de Saint Seurin, s'oppose fermement au projet générateur de circulation et de danger pour le quartier. Elle évoque précisément le passage inadapté du BHNS rues Capdeville et Croix Blanche car trop étroites, sinueuses, très empruntées par les vélos, enfants (présence de nombreux établissements scolaires).
E156			X							ansart michel Date de dépôt : Le 18/10/2020 Trajet inadapté à partir des boulevards. La ligne 3 serait suffisante en augmentant le trafic aux heures de pointe
E157						X				Aurélien Cartier Date de dépôt : Le 18/10/2020 Favorable au projet sous conditions du respect de l'environnement, des riverains.
@158			X						X	VIDEAU EPSE CAVATORTA Martine Date de dépôt : Le 18/10/2020 Cette habitante de Caudéran attend une mise en place rapide du BHNS et en site propre pour résoudre l'absence de solutions existantes. Elle regrette le choix préalablement de tracé du tram D n'ayant pas repris la ligne 3.
@159		X	X	X						pfeiffer betty Date de dépôt : Le 19/10/2020 Contre ce projet. Met en avant le problème des vibrations, l'espacement des stations trop important et la diminution des places de parking
@160			X						X	alvarez smej Date de dépôt : Le 19/10/2020 Approuve l'idée d'améliorer l'offre de transport en commun entre ST Médard et Bordeaux Estime indispensable de desservir le quartier Hastignan à St Médard. Trouve le bus trop cher.
R161 (BCA U-B)			X		X	X	X	X		Mr et Mme Nogues Date de dépôt : Le 19/10/2020 S'oppose au projet BHNS dans sa partie Croix Blanche - St Seurin et particulièrement rue Capdeville car : les rues anciennes sont inadaptées, très fréquentées par les lycéens et vélos. Le coût et l'impact écologique sont remis en question avec proposition de remplacer du matériel roulant proposé par de petits véhicules électriques.
@162			X						X	BRAUD G. Date de dépôt : Le 19/10/2020 Parle d'un manque de transparence et de déni de démocratie. On ne sait toujours pas si d'autres itinéraires ont été étudiés, aucune réunion d'information, quel bus retenu, quelle taille, quel mode d'alimentation ? Aucune information pour l'inversion des sens de circulation. Le budget qui dépasserait les 200 millions d'euros.

																					Doublon avec le Tram D et qui remplacera la liane 3 existante. Pas assez de voies en site propre pour que le gain de temps soit réel.
@163			X								X										Ricard Hélène Date de dépôt : Le 19/10/2020 Affirme que le tram D s'est fait au détriment du quartier de Caudéran et considère que le BHNS performant et sécurisé comblera cette lacune.
@164		X																			CORDIER JANINE Date de dépôt : Le 19/10/2020 Cette habitante de la rue de Colmar alerte sur les possibilités d'effectuer des manœuvres pour entrées/sorties de garage en bout de rue (au croisement Bd Président Wilson) si les 2 côtés de la rue sont transformés en stationnement autorisé. Elle donne des exemples des difficultés actuelles lors de stationnement sauvages et invite donc à réfléchir à l'organisation de ces stationnements.
@165											X										Gluais Laurent Date de dépôt : Le 19/10/2020 Aucun intérêt autre que ce besoin de dépenser de l'argent. Je suis sur le tracé et les bus ne sont pleins que le matin 8h et à 17h30.
@166			X																		VRIGNON Yvon Date de dépôt : Le 19/10/2020 Indique qu'il est favorable au projet notamment en raison de sa capacité à réduire la circulation automobile qui empoisonne nos vies.
@167		X	X									X									TIQUET François Date de dépôt : Le 19/10/2020 Il semble évident que l'exploitation et l'association de la ligne D du Tram serait plus pertinente tant en ce qui concerne le volume de voyageurs transporté, que le coût de cette nouvelle ligne. Habitons depuis peu au 12 rue Henry DEFFES nous avons malheureusement un fils Handicapé qui matin et soir est pris en charge et réacheminé par Mobibus. La perspective de voir cette société continuer à stationner sans souci après les aménagements envisagés nous laisse dans une grande expectative. La place "handicapé" qui a été demandée n'a pas été accordée à ce jour. Il est peu probable qu'elle le soit dans ce contexte.
@168												X									fragonas catherine Date de dépôt : Le 19/10/2020 Cette contributrice favorable confirme qu'elle remplace ces déplacements professionnels actuellement en voiture pour se rendre cours de l'Argonne.
@169												X									Ricard Marti Date de dépôt : Le 19/10/2020 Estime que le BHNS permettra de réguler le trafic et apportera aux piétons plus de sécurité (notamment pour traverser l'avenue du général Leclerc.) et réduira les nuisances sonores
@170					X																Jean-Pierre Date de dépôt : Le 19/10/2020 Favorable au transport public et BHNS mais regrette l'absence de proposition de tram plus adapté à résoudre les problèmes de transport actuels (capacité, confort, régularité et vitesse).

@171								X	<p>MAZEAU DIDIER Date de dépôt : Le 19/10/2020 Un projet déjà dépassé. Le BHNS qui était une idée remarquable est devenu un objet obsolète peu rentable qui aura des difficultés à démontrer tous ses atouts tellement il y a de points négatifs.</p>
E172		X						X	<p>Florence Nikonoff Date de dépôt : Le 19/10/2020 Cycliste et résidant à l'angle de la rue G Mandel et du Passage de la Paix, est très inquiète de l'arrivée du BHNS sur les rues Croix Blanche Capdeville et Mandel pour elle-même et les nombreux jeunes cyclistes élèves des lycées et collèges. Elle estime que ce projet est destiné aux habitants de la métropole pour rejoindre directement la gare et pose la question de savoir si cet objectif est suffisant pour troubler la circulation dans Bordeaux intramuros. Elle pense qu'il serait opportun de réactiver les gares et voies ferrées à l'instar de ce qui existe en région parisienne.</p>
@173		X							<p>BUSSEREAU Monique Date de dépôt : Le 20/10/2020 Demande de faciliter l'accès des riverains à leur domicile. Précise que l'entrée dans le sens de circulation dans les résidences nécessite un angle droit et donc l'obligation d'empiéter sur la voie centrale pour effectuer la manœuvre. Or, il est prévu que le BHNS circule sur voie dédiée en voie centrale. Quelles solutions proposez-vous ?</p>
@174	X							X	<p>BUSSEREAU Monique Date de dépôt : Le 20/10/2020 Liée à l'observation précédente Demande des solutions pour l'accès des riverains à leur domicile : difficultés de manœuvre liées à l'étroitesse des anciens portails et l'obligation d'empiéter sur le site propre en voie centrale.</p>
@175								X	<p>Ricard Damien - Bordeaux Date de dépôt : Le 20/10/2020 Ce projet permettra de mieux desservir Caudéran.</p>
R176 (MED-B-4)								X	<p>G Debuire Date de dépôt : Le 15/10/2020 Au-delà du projet BHNS, souhaiterait avoir confirmation de la desserte du tram D jusqu'à St Médard en Jalles.</p>
R177 (MED-B-5)		X							<p>N Gratacap Date de dépôt : Le 15/10/2020 Desservir les quartiers Ouest de St Médard (Issac-Hastignan). Mettre en place des navettes Cantinolle St Médard est inutile et peu rentable. Relier les gares de Blanquefort et St Jean. Créer 1 ou 2 parkings à l'entrée de St Médard pour inciter la population venant du Médoc à prendre le BHNS</p>
R178 (MED-B-6)								X	<p>Mr Lebrun Date de dépôt : Le 15/10/2020 Inconditionnel des transports collectifs attire l'attention sur les problèmes de circulation entre les boulevards et Mériadeck.</p>

R179 (AUB- B-6)		X								Mr et Mme Grisetto Date de dépôt : Le 15/10/2020 Cet habitant de St Aubin de Médoc est très favorable au projet BHNS qui le relie au centre de Bordeaux.
R180 (AUB- B-7)										Anonyme Date de dépôt : Le 13/10/2020 Favorable.
R181 (AUB- B-8)										Sandra/Franck Date de dépôt : Le 15/10/2020 Favorable au projet.
R182 (AUB- B-9)		X							X	Anonyme : Date de dépôt : Le 15/10/2020 Cet habitant de St Aubin de Médoc est très favorable au projet BNHS qui le rapproche du centre de Bordeaux et améliorera la rapidité de déplacement.
@183		X								Blanchet Michel – Mérignac Date de dépôt : Le 20/10/2020 Cette réalisation doit s'insérer dans le projet d'aménagement des boulevards, avec une extension jusqu'à la base sous-Marine (2 lignes donc). Par ailleurs, pourquoi ne pas prévoir des cadences plus rapides sur les heures de pointe, une forme "express", un arrêt sur deux ou trois...1h pour un peu plus de 20 km...c'est long ! Pas sûr que cela dissuade les automobilistes de prendre la voiture.
@184		X								Lenfant Lionel Date de dépôt : Le 20/10/2020 Estiment que le BHNS permettra de réduire le temps de parcours entre St Aubin et la gare (actuellement 1h30 et 2 tickets par personne)
@185		X		X	X			X	X	Rullier Fabien Date de dépôt : Le 20/10/2020 Contribution défavorable au projet BHNS dans plusieurs de ses composantes (contribution complète à relire en complément du résumé) : 1) caducité des prévisions de trafic - déplacement suite au covid19 (évolutions des schémas économiques, d'organisation de la société avec hausse du télétravail, réduction trafic constatée) et à l'augmentation de la part vélo. Et en parallèle remise en question des gains écologiques de l'étude d'impacts. 2) remise en question du modèle économique via la réduction du nombre de clients éventuels et la possibilité d'une gratuité des transport suite au changement de municipalités écologistes. 3) contestation du budget alloué au projet BHNS (ventilation au sein de communes, priorité donnée au logement, à la réfection des voiries ou contournement camions, prise en compte de la crise actuelle. 4) Tracé intramuros inadapté du fait de l'absence de site propre à partir de St Seurin. Proposition d'un itinéraire alternatif : rue de l'Ecole Normale → boulevard Président Wilson → rue George Bonnac). 5) Incohérence de l'interdiction de passage des camions de plus de 7,5 t et autorisation des bus de 28t à intervalle de 5min générateurs de nuisances. 6) perte de nombreux stationnements intra boulevards

@186			X				X	<p>rullier fabien Date de dépôt : Le 20/10/2020 Avec le budget prévu propose de construire des logements pour 2000 personnes, refaire les chaussées.... Les prévisions, de trafic et de déplacement du projet BHNS, présentées par Bordeaux Métropole sont devenues caduques et il convient de les ajuster. Bordeaux Métropole ne peut pas se permettre de lancer un projet en affichant des coûts réels et des recettes supposées. Dans une optique de gratuité des transports en commun à venir il est évident que le projet BHNS n'est plus viable économiquement. Le bon sens aurait été de suggérer un tracé plus intelligent, par exemple en faisant passer la ligne le long du cimetière de la Chartreuse par la rue Georges Bonnac, ce qui aurait donné, venant de Caudéran : rue de l'Ecole Normale → boulevard Président Wilson → rue George Bonnac).</p>
@187								<p>Bélontrade Michel Organisme : Comité de Quartier de Bordeaux Caudéran Lié aux observations 192 et 194</p>
@188			X				X	<p>DUCOULOMBIER Jean Date de dépôt : Le 20/10/2020 Objet : Aménagements sur les stations Caudéran-centre et Grand Lebrun (Caudéran) Ce projet de BHNS/TRAMBUS répond à une véritable attente et est la pierre angulaire du renouveau du "quartier-dortoir" de Caudéran. 1ère proposition d'aménagement " arrêt Caudéran centre" : permettre aux automobilistes tournant à gauche sur la rue Vélodrome pour rejoindre la rue Godard par la suppression d'un plot central et l'aménagement d'un couloir tourne à gauche (pour limitation des bouchons aux heures de pointe avenue Leclerc avec itinéraire de délestage via rue Godard). 2ème proposition d'aménagement "arrêt Grand Lebrun" : création d'une voie retour du BHNS sur l'avenue Leclerc lorsqu'elle est en sens interdit / arrêts avec aménagement d'attente sur ce passage pour navette desservant Caudéran centre, Lestonat, Perrinot, Blum, Monséjour. (Pièce jointe). PJ@188</p>
@189					X			<p>Cady Daniel Date de dépôt : Le 20/10/2020 Ce Monsieur souligne, Rue Grand Lebrun, des vibrations et des bruits importants. Une canalisation de fort diamètre figurant sous la chaussée de cette rue n'est sans doute pas étrangère à ce phénomène en créant une caisse de résonance souterraine. Vu le poids du futur BHNS ce point doit être étudié avec attention.</p>
R190			X					<p>Bernard PRABONNAUD Date de dépôt : Le 20/10/2020 -Estime que le passage par la rue du Grand Lebrun et la rue Capdeville est la moins mauvaise solution. -S'interroge sur l'intérêt d'avoir un terminus à la gare et propose de garder la liane 1+ intégrale qui présente l'avantage d'avoir une liaison directe gare-aéroport et rabattre le BHNS sur Eysines depuis le carrefour du Grand Louis sur le tram D station Hippodrome, ceci impliquant la suppression de la liane 3+ entre Grand Louis et St Médard et son maintien sur Caudéran et au-delà. Demande si la circulation des cyclistes sera possible h24,7j/7 notamment dans le sens entrant vers Bordeaux interdit à la circulation des voitures de 7h à 9h à partir de Michelet. -Est surpris de voir sur les plans l'extrémité tram D à St Médard et précise que si le BHNS se concrétise le prolongement du tram D ne se justifie pas</p>

@191			X							BERLIOZ Anne Date de dépôt : Le 20/10/2020 Objet : Liaison BHNS – Aéroport Liaison BNNS - Aéroport pas de connexion pratique, 2 solutions : 1-modifier le trajet du BHNS pour avoir un arrêt au rond-point des 5 chemins (connexion avec le 11, le 39), 2-créer une ligne de bus qui connecte avec le tracé actuel du BHNS et dessert les entreprises de l'aéroport.
@192										Bélondrade Michel Organisme : Comité de Quartier de Caudéran Date de dépôt : Le 20/10/2020 Lié aux observations 187 et 194 Pièce jointe@192
E193			X			X		X		Laura Fountain Date de dépôt : le 20/10/2020 Opposée au projet BHNS du fait de son coût, de son passage par des rues étroites comme Croix Blanche, des générations des nuisances pour les bordelais en faveur des communes périphériques. Propose de restaurer les lignes de bus supprimées, de revoir des tracés liant les boulevards en remplacement du modèle en étoile et de construire un lycée à St Médard pour éviter de transporter les élèves vers le centre. PJ@E193
@194			X							Bélondrade Michel Organisme : Comité de Quartier de Caudéran Date de dépôt : Le 20/10/2020 Le Comité de Quartier de Caudéran précise que le BHNS est attendu par les Caudéranais en raison de sa modernité, de sa fiabilité, de sa souplesse, de son cout, de son respect de l'environnement et fait les propositions suivantes : -mesures de police adaptées pour empêcher le stationnement illicite gênant la progression du BHNS, -prévoir des couloirs réservés dans la traverse de Saint Médard et aménager des giratoires" percés" pour permettre le passage direct du BHNS (gain de temps et confort), ceci étant valable pour Le Haillan, -Prévoir plus de couloirs réservés sur Bordeaux, cours d'Albret, Briand, de la Marne, -Aménager la place de la Victoire en conséquence (point noir du projet) -Tenir compte des futures interconnexions entre la ligne de ceinture et le BHNS.
@195			X		X	X	X		X	DUCOULOMBIER Jean Organisme : COMITE DE QUARTIER CAUDERAN Date de dépôt : Le 20/10/2020 M. Ducoulombier pour le Comité de Quartier de Caudéran confirme l'intérêt pour les habitants de Caudéran et un aboutissement attendu. Il rappelle la mise "hors course" du quartier dans les précédents transports en commun. Il valorise la réduction des embouteillages et d'insécurité permise par le BHNS et les qualités de souplesse par rapport à une solution tram. Il évoque également la prise de responsabilité nécessaire pour l'évolution des comportements et des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement général. L'annexe liée à cette observation est la même que celle reprise aux observations 187-192-194-218 5Mr Belondrade Président du comité de quartier de BX Caudéran).

@196		X								Deslandes Yves Collectif - Président Conseil Syndical Domaine de la Visitation Date de dépôt : Le 20/10/2020 Demande la Suppression du feu au croisement des rues des Deux Ormeaux et Rue de Bel Orme et la Suppression du croisement Rue Mondenard vers Rue de la Renaissance
@197	X									Deslandes Yves Collectif - Président Conseil Syndical Domaine de la Visitation Date de dépôt : Le 20/10/2020 Présente une étude sur la création de places de stationnement lors de la première enquête reprises en partie dans le dossier actuellement mis à l'enquête.
@198		X						X		Sandrine Date de dépôt : Le 20/10/2020 Favorable au BHNS proposant un mode de transport plus adapté si prise en compte des points suivants : - desserte des quartiers ouest de St Médard en Jalles actuellement desservis par la ligne 3 - horaires et fréquences à adapter aux jeunes principaux utilisateurs (notamment pour sortir au-delà de 20h et éviter l'utilisation des voitures accidentogènes) et aux week-end (inciter les habitants des communes les plus éloignées à l'utilisation du BHNS et donc à sa rentabilité). Au-delà d'une amélioration d'une ligne existante, elle propose de renforcer la transversalité (exemple de Blanquefort à Pessac) car très peu de solutions acceptables en termes de durée sont proposées à ce jour.
@199		X								Ce Virgini Date de dépôt : Le 20/10/2020 Je trouve que 1h pour St aubin - Bdx, c'est trop : Il ne faudrait pas faire un arrêt tous les 500m mais maximum 1 arrêt par commune.
@200								X		Géraldine Date de dépôt : Le 20/10/2020 Où est l'intérêt public ? Cette habitante de Saint Aubin dit que ce n'est pas le moment de dépenser autant d'argent alors que la liane 3 fait l'affaire, propose que l'on modernise les bus que l'on adapte les cadences et que l'on remette en service la ligne 16.
@201				X		X	X			BORAUD Guillaume Date de dépôt : Le 20/10/2020 Remet en question l'intérêt public au profit de quelques personnes (élus, projets immobiliers) et qualifie le projet d'"hérésie écologique et économique".
@202								X		Vitry Martine Date de dépôt : Le 21/10/2020 Durée de trajet : 1 heure c'est de trop.
E203		X			X					Valentin Date de dépôt : Le 21/10/2020

										Indique que le projet de BHNS transforme la partie intra-boulevard en couloir de la mort, précise par ailleurs que les bus actuels sont remplis quasiment à 50% hors heures de pointe.
@204		X								DESBORDES Jean-Claude Date de dépôt : Le 21/10/2020 à 07h31 Très favorable à l'aboutissement du projet BNHS pour sa liaison à la gare St Jean et pour les conditions proposées.
E205										MET-Mediateur Usagers Date de dépôt : Le 21/10/2020 Demande de communication du tracé détaillé. Demande adressée à Bordeaux Métropole le 21 Octobre par mail. Réponse communiquée par BM le même jour.
@206				X	X			X		CAVALLIER Franck Organisme : Conseiller Municipal Date de dépôt : Le 21/10/2020 Ce conseiller municipal de Saint-Aubin de Médoc confirme la nécessité du BHNS pour les habitants concernés par le tracé pour les apports suivants : 100% électrique, moins coûteux que le tram, réduction des voitures, désenclavement de quartiers, nouvelle dynamique pour les déplacements professionnels, personnels, scolaires.
@207									X	LECOINTE Michel Date de dépôt : Le 21/10/2020 Habitant CAUDERAN, je pense que nous sommes très bien servis par les lignes 2 et 3+. Il suffirait simplement que ces 2 bus ne se suivent pas comme c'est généralement le cas mais soient décalés et nous aurions un passage toutes les 5 mn. Donc largement suffisant Avec l'arrivée du tram D à EYSINES une liaison St. AUBIN -EYSINES serait beaucoup plus facile et permettrait un apport supplémentaire de voyageurs à cette ligne D qui n'est pas en surcharge loin de là
@208		X							X	Trenty Corinne Date de dépôt : Le 21/10/2020 Le BHNS est devenu inutile compte tenu du nouveau tram D.
@209									X	Abkar Hamid Organisme : Ha immobiliers Date de dépôt : Le 21/10/2020 Ce commerçant de l'avenue du général Leclerc pense que le projet n'est pas adapté aux besoins du terrain et s'inquiète d'un avenir similaire à celui de l'avenue de la libération au Bouscat (suppression du commerce). Sollicite la programmation d'une réunion avec les commerçants et propriétaires de l'avenue Leclerc et rues adjacentes.
E210		X								Ika Le Lièvre Date de dépôt : Le 21/10/2020 Contre le projet Précise que les rues tranquilles vont se transformer en voies à circulation intense par tous ceux qui chercheront une place pour se garer.

@211		X								<p>Saint-Girons Jacques Date de dépôt : Le 21/10/2020 Le BHNS améliorera grandement la liaison avec Bordeaux, la prolongation vers les quartiers ouest de St Médard est nécessaire et indispensable.</p>
@212	X									<p>LE TANNEUR FRANCOIS Date de dépôt : Le 21/10/2020 S'inquiète d'un stationnement bilatéral rue de la renaissance, générateur de nuisances sonores, esthétiques, et de réduction de trottoirs avec un fort impact sur la sécurité des déplacements des personnes âgées et des enfants (80% des habitants de la rue). Evoque des risques les jours de forte circulation (3 matinées de collecte des déchets et jours d'école). Souhaite savoir si des projets de parking municipaux sont prévus à proximité en compensation de la perte des 40 places (Crédit Agricole, Cité Administrative).</p>
@213		X								<p>Ricard Bérénice Date de dépôt : Le 21/10/2020 Cette personne est favorable au projet pour l'intérêt général et en dépit de l'impact négatif pour elle. Sans les deux accès voitures potentiels sur l'avenue Général Leclerc, nous serons obligés d'aménager un accès voiture par l'Allée Ganda, dont l'étroitesse impose de sérieuses contraintes Elle attend que ces contraintes soient prises en compte dans la nouvelle promesse de cession.</p>
@214								X		<p>Chapoulaud Paul Date de dépôt : Le 21/10/2020 Arrêter les études qui ne servent à rien et grèvent les finances. Mettre en place de bus électriques 3+ et 2 à une fréquence plus courte.</p>
R215 (BCA U-A-4)		X						X		<p>Anonyme : Date de dépôt : 19/10/2020 Evoque la nécessité d'amélioration des conditions des transports en commun (rapidité, régularité, adaptation aux horaires tram) pour se rendre au centre-ville et à la gare, ressentie par un certain nombre d'habitants de Caudéran.</p>
R216 (BCA U-A-5)		X							X	<p>Anonyme Date de dépôt : 19/10/2020 Indique que ce projet n'est pas adapté au quartier de St Seurin. Tram D à proximité. Nombreuses vibrations</p>
R217 (BCA U-A-6)		X							X	<p>DUCOULOMBIER Jean Date de dépôt : 19/10/2020 Lié à l'observation @188 Ce projet de BHNS/TRAMBUS répond à une véritable attente et est la pierre angulaire du renouveau du "quartier-dortoir" de Caudéran. 1ère proposition d'aménagement "arrêt Caudéran centre" : permettre aux automobilistes tournant à gauche sur la rue Vélodrome pour rejoindre la rue Godard par la suppression d'un plot central et l'aménagement d'un couloir tourne à gauche (pour limitation des bouchons aux heures de pointe avenue Leclerc avec itinéraire de délestage via rue Godard). 2ème proposition d'aménagement "arrêt Grand Lebrun" : création d'une voie retour du BHNS sur l'avenue Leclerc lorsqu'elle est en sens interdit / arrêts avec aménagement d'attente sur ce passage pour navette desservant Caudéran centre, Lestonat, Perrinot, Blum, Monséjour.</p>

R218 (BCA U-A-7)			X			X		X		<p>Michel Belondrade Date de dépôt : Le 22/10/2020 Le Comité de Quartier de Caudéran (comité d'animation et de défense des intérêts des habitants) a déposé une contribution étayée (p1 sur 3) favorable au BHNS et insistant sur son intérêt général (vote à l'unanimité des suffrages du Conseil de Métropole le 22 mars 2019). Rappelle l'histoire de Caudéran expliquant que ce quartier de 45000 habitants le plus étendu de Bordeaux ne bénéficie aujourd'hui que d'une offre de bus peu performante (source d'une moindre attractivité, d'un retard de développement et de dévaluation foncière par rapport aux autres quartiers). Propose de requalifier le BHNS en tram bus pour faciliter toute communication. Met en valeur les principaux atouts du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - liaison aux pôles d'attraction majeurs du centre-ville et à Euratlantique - équipement d'un axe de pénétration historiquement le plus chargé (tram avant 1958) et sur lequel se sont développés de nombreux établissements scolaires (élèves principale clientèle des transports en commun) - transport nouvelle génération performant - fiabilité grâce au contournement possible des obstacles et incidents (par comparaison au tram) - moins coûteux que le tram - peu polluant grâce à sa motorisation électrique et limitant les nuisances sonores par rapport à une circulation du tram sur rails métallique.
R219 (BCA U-A-8)									X	<p>F Leonard (?) Date de dépôt : Le 22/10/2020 Ce résident de la rue de l'école normale trouve le Projet très utile pour desservir des quartiers délaissés.</p>
@220									X	<p>MAILLET JANINE Date de dépôt : Le 22/10/2020 Oublié des lignes de tramway, BHNS dernier espoir des 40 000 Caudéranais. Fustige les habitants du centre-ville qui s'opposent au projet pour pouvoir garer leur voiture au pied de leur porte. Demande que le BHNS soit complété par des navettes de rabattement qui le rendront accessible au plus grand nombre.</p>
@221					X	X		X	X	<p>RAULT Jean Date de dépôt : Le 22/10/2020 Réclame prioritairement la mise à niveau du bus existant avec uniquement intégration de bus électriques générant moins de pollution et de nuisances sonores :</p> <ul style="list-style-type: none"> -remise en état complet de la voirie -amélioration des stations sans modification de l'existant -respect d'une fréquence de passage toutes les 5min. <p>N'est pas favorable à la suppression des jardinets rue Grand Lebrun (espaces verts même si non collectifs) et remet en question la gestion financière de Bordeaux Métropole.</p>
@222		X	X	X		X	X	X		<p>DELANNOY Jérémie Date de dépôt : Le 22/10/2020 Cette personne met en avant plusieurs difficultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vibration quartier St Seurin

										<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des trottoirs • Circulation intra-boulevard • Suppression de places de parking • Temps de transport • Budget colossal
@223		X								<p>de kergariou alice Date de dépôt : Le 22/10/2020 Projet indispensable. Le bilan du stationnement sur Caudéran est peu convaincant (rue de la Dauphine), des mesures d'accompagnement sont indispensables.</p>
@224				X						<p>Geneviève Date de dépôt : Le 22/10/2020 Sollicite un tram en remplacement du BHNS afin d'éviter les embouteillages (absence de réduction des voitures car bus pris dans le trafic) et d'éviter les pollutions (solution hydrogène polluante).</p>
@225		X	X							<p>LAMPS Gérard et Christiane Date de dépôt : Le 22/10/2020 Rue Deffes Attire l'attention sur les problèmes éventuels apportés par une modification des dimensions des trottoirs. Cette rue est caractérisée par un grand nombre d'échoppes possédant un souplex qui s'ouvre obligatoirement vers l'extérieur et demandent donc une largeur minimale de trottoir. N'y a-t-il pas d'autres solutions plus écologiques que ce BHNS ?</p>
@226			X				X	X		<p>LACAILLE JEAN Date de dépôt : Le 22/10/2020 Juge le projet inutile et coûteux.</p>
@227		X	X			X	X			<p>MALLET Hervé Date de dépôt : Le 22/10/2020 Ce résidant rue Henry Deffés, s'oppose à la création d'un stationnement bilatéral de la rue pour plusieurs raisons : - réduction des trottoirs déjà étroits et avec obstacles (poteaux, marches, poubelles) entraînant une circulation des piétons difficile et dangereuse. - absence de réponse à la problématique actuelle de circulation des voitures (vitesse) et des cyclistes (sens inverse) - difficulté de manœuvre(s) pour accès aux garages personnels - difficulté de circulation des résidents du quartier pour l'accès au domicile, rallonger les parcours (i.e. Passage de la rue de la Croix Blanche à sens unique).</p>
@228			X							<p>Bélondrade Michel Date de dépôt : Le 22/10/2020 En complément des observations 187/192/194, Mr Belondrade apporte sa contribution personnelle. Elle reprend une partie des observations enregistrées sous les observations reprises précédemment. Il précise que Rue Capdeville à Bordeaux Saint Seurin, 4 immeubles se trouvent hors alignement et propose l'acquisition, par Bordeaux Métropole, des RDC afin de créer un passage pour piétons sous arcade ce qui permettrait de sécuriser la circulation des piétons et de fluidifier la circulation BHNS/ automobiles.</p>

										Mr Belondrade propose également pages 2, 3, 4 de l'annexe @228 des alternatives afin de fluidifier la circulation dans le centre du quartier de Caudéran. Dissocier les sens de circulation sur deux axes parallèles principaux : l'axe Général Leclerc-Av de Lattre de Tassigny en sens sortant et l'axe rue Stéhelin -Av Louis Barthou en sens entrant vers le centre-ville. Il indique également qu'une seule correspondance avec le futur RER étant envisageable, le pont de l'avenue de Lattre de Tassigny est l'unique emplacement réaliste qui s'impose. Il présente des plans de circulation très explicites, avec sens unique, détaillés dans la pièce jointe @228
@229									X	delarens caroline Date de dépôt : Le 22/10/2020 Plutôt que le BHNS, augmenter la fréquence des lianes 2 et 3 et aménager des pistes cyclables en site propre
@230			X						X	Philippe Date de dépôt : Le 22/10/2020 Favorable au projet BHNS au motif de sa performance.
@231			X							GUILLAUMARD Jean-Claude Date de dépôt : Le 23/10/2020 Je soutiens pleinement ce projet. Le trajet de ce BHNS suivant en gros celui des bus de ville existant déjà me convient parfaitement.
R232 (BCM-B)		X								Anonyme Apprécie le maintien des stationnements des 2 côtés des rues.
R233 (BCM-B)		X								Anonyme Suite à la suppression des stationnements quartier St Seurin, pose la question de l'accès au marché hebdomadaire et plus généralement de pression pour se garer dans la zone.
R234 (BCM-B)		X						X		Anonyme Cette contribution étayée pose la question de l'étude préalable à la mise en place d'un stationnement bilatéral rue de Colmar via la réduction des trottoirs. La largeur de rue de 9,8m moins 5,2m (largeur de 2 voitures stationnées) laisse une largeur disponible de 4,6m pour 2 trottoirs et la circulation des voitures et cyclistes.
R235 (BCM-B)			X							Anonyme Indique que dans une petite rue et des trottoirs réduits à 1,20m, la largeur disponible pour la circulation générale soit 2,20m, sera source de nuisances.
R236 (BCM-B)		X	X							Avis anonyme Disparition de toutes les places de parking place des martyrs de la résistance et rue Capdeville non compensées ailleurs. Pourquoi ne pas déplacer la station St Seurin qui est dans un endroit étroit dans un endroit plus large ? Accord pour le développement du vélo mais prévoir des parkings vélos. Ne pas oublier les places de stationnement pour les riverains et pour les livraisons à domicile en fort développement.

@237								X		Thierry Date de dépôt : Le 23/10/2020 Plus économique et plus rapide à mettre en œuvre que le tram et plus ponctuel et rapide que le bus.
@238									X	bijoux nathalie Date de dépôt : Le 23/10/2020 Pourquoi ne pas prévoir le BHNS sur le Haut Floirac ?
E239		X	X						X	Mirande Jean-Michel Date de dépôt : Le 23/10/2020 à 12h24 Formule un ensemble de remarques notamment : -gain de temps évalué par l'opérateur de 3 minutes, -devrait transporter 50000 voyageurs /jour, chiffre est très surévalué, -interruption de circulation automobile entre 7 heures et 9 heures avenue du général Leclerc, -Trajet parallèle à celui du tram D et distant de 650 m. -Projet voulu par les maires de St Aubin (7000 habitants) et du Haillan (11000 habitants) qui voient leurs intérêts sans tenir compte des inconvénients pour ceux de Bordeaux intra boulevards. Aucune solidarité, -Des bus de petites tailles et électriques sont plus adaptés.
R244 (BCA U-B-8)										F Leonard (?) Intéressée par le projet, ligne utile pour desservir des quartiers bien délaissés. R219 (BCAU-A-8)
@245			X							ROUCHON Isabelle Date de dépôt : Le 23/10/2020 Cette résidente de St Aubin de Médoc est très favorable au BHNS pour les déplacements scolaires de ses enfants, pour les déplacements professionnels via la liaison à la gare et d'autant plus depuis l'arrêt des navettes Orly-Bordeaux (éviter d'encombrer la rocade et les parkings de la Gare).
@246		X	X						X	Kerdoncuff Emilie Date de dépôt : Le 23/10/2020 Opposée à ce projet pour de multiples raisons notamment le coût financier exorbitant ; la circulation déjà dense dans le centre intra-boulevards, la suppression des places de stationnement, la proximité du Tram, l'absence de vraies voies pour les vélos.
@247			X							Shaw Sylvie Date de dépôt : Le 23/10/2020 Très intéressée par cette ligne souhaite connaître la fréquence hors heure de pointe
@248			X							Jean Date de dépôt : Le 23/10/2020 Est favorable au BHNS avec un aménagement en site propre permettant un transport efficace.

@249			X							CASSOU Yves Date de dépôt : Le 23/10/2020 Indique que Caudéran est le seul quartier de Bordeaux sans moyen de transports performants. Le BHNS est une nécessité (régularité-temps d'attente de trajet-site propre à développer. Correspondance TER et RER à prévoir tout comme les dessertes transversales). PJ@249
@250			X							Horrenberger Brigitte Date de dépôt : Le 23/10/2020 Très étonnée de voir que, malgré des demandes réitérées, le tracé prévu du BHNS passe encore et toujours par la place des Martyrs de la Résistance pour s'engouffrer dans la rue Capdeville, particulièrement étroite.
@251		X	X					X		Lajoie Véronique Date de dépôt : Le 23/10/2020 Favorable au tracé rue Capdeville de à la suppression de places de stationnement. Ses sollicitations portent sur : - la création de pistes cyclables, la réservation de trottoirs larges pour favoriser les déplacements et la sécurité notamment des familles (entre l'école maternelle Paix et l'école primaire Barraud) -l'espacement des stations sur ce tronçon pour assurer de la rapidité du BHNS -prévoir la végétalisation rue Croix Blanche.
E252									X	Guillaume COSNARD Date de dépôt : Le 24/10/2020 Demande un Bornage contradictoire des parcelles dans le cadre des zones réaménagées (création de station, modification de voirie et trottoir) qui seront réalisés en limite des parcelles privatives, aux frais de Bordeaux Métropole impérativement avant démarrage des travaux. Des aménagements de type murs ou parois équivalentes sont-ils prévus pour préserver nos parcelles privatives ? PJ@E252
@253		X	X	X					X	MOUGEL FRANCOIS Professeur d'Université honoraire Date de dépôt : Le 24/10/2020 S'oppose au projet mis à l'enquête publique, projet qu'il juge technocratique et peu démocratique l'actuelle enquête publique reste très floue et apparemment toujours dans le cadre de référence de la précédente. L'étude sociologique et socio-professionnelle des publics concernés, les volumes et les flux de transport potentiels, les tracés possibles sans oublier les risque de doublons ou de concurrence inutile n'apparaissent pas .L'impact concret des implantations de voies et de stations sur le bâti et la voirie existants (emprises, nuisances sonores et visuelles, vibrations possibles, pertes de stationnement..) comme sur l'environnement général et surtout les conséquences du projet sur la vie des quartiers, la circulation (vélos, trottinettes, motos, automobiles, camions, bus...) ne sont pas analysés. L'impact financier pour la collectivité n'est pas traité. Partisan d'une simple amélioration de l'existant.
@254			X						X	GESLIN Loic Organisme : ARPRAM Date de dépôt : Le 25/10/2020 à 09h02 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique ARPRAM Association Riverains et Proches Riverains Avenue de Magudas (deux cents foyers adhérents) est favorable au projet mais demande l'amélioration ou modification du dossier sur le sujet de la circulation cycliste (continuité pistes cyclables, renforcement des sites propres et sécurisés). Alerte sur la dangerosité d'un mitage avec tantôt une piste cyclable protégée, tantôt intégrée à la circulation automobile.

										L'association estime que le dossier aborde cet item mais de manière insuffisamment détaillée et invite à ne pas reproduire les erreurs commises lors de la construction du tramway.
@255		X								<p>Thiollet david Date de dépôt : Le 25/10/2020 Constate la suppression drastique des places de stationnement dans les rues croix blanche, Capdeville et place des martyrs de la résistance sans compensation. On pourrait envisager sur cette même place tout en gardant les arbres une légère augmentation du nombre de places de stationnement pour compenser la perte dans les rues plus étroites. S'interroge sur le nombre de places de stationnement prévues pour les livraisons des commerçants, les places handicapés. Aujourd'hui les camionnettes stationnent sur la voie de circulation, occasionnant un blocage de la circulation. Concrètement, propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une voie de stationnement du 51 au 67, place des martyrs de la résistance, • La suppression de l'arrêt de bus actuel prévue un peu plus loin dans le projet, • La création d'une place de stationnement livraison et place de stationnement pour personne handicapée devant le cabinet médical et la pharmacie • La suppression de l'arrêt de bus, place Victor Meunier et création d'un stationnement livraison ou arrêt d'urgence, <p>Dans les parties plus larges des rues doivent pouvoir être conservées ou créées de manière systématique des places de stationnement riverains et commerçants.</p>
@256								X		<p>Lebossé Nicolas Date de dépôt : Le 25/10/2020 Se réjouit d'avoir le BHNS reliant St Médard à la gare St Jean.</p>
@257			X							<p>BELET Eric Date de dépôt : Le 25/10/2020 Très favorable au BNHS pour son ratio coût/efficacité. Propose de poursuivre par une liaison complémentaire rive droite (Florac Dravemont voire Artigues Feydeau) par le pont Saint Jean ou Simone Veil.</p>
@258			X							<p>Elisabeth Date de dépôt : Le 25/10/2020 Voudrait qu'un arrêt de Mérignac permette de faire la liaison directe avec une ligne allant à l'aéroport et que la fréquence haute dépasse les plages des heures de travail.</p>
@259										<p>ETIENNE Karen Organisme : Préfecture de la Gironde Date de dépôt : Le 25/10/2020 Déçue par le tram A et la liane 3, estime que le BHNS sera le bon moyen de transport pour ses trajets domicile – travail : Le Haillan Mériadeck en termes de temps de transport, de fréquence et confort.</p>
@260			X		X				X	<p>Pichereau Liliane Date de dépôt : Le 25/10/2020 Favorable au BHNS pour plusieurs raisons : moins de travaux et de pannes que pour le tram, temps de trajet moins aléatoire, plus confortable qu'actuellement.</p>

@261											SAILHAN OLIVIER Date de dépôt : Le 25/10/2020 Sollicite un BHNS qui relie la gare ST Jean à Floirac (Bas Floirac et Dravemont) puis Artigues et un BHNS longeant tous les quais de Garonne jusqu'à Ambarès.
@262									X		Coulon Delphine Date de dépôt : Le 25/10/2020 / BHNS qui relie le Bas Floirac à la gare Saint Jean BHNS qui relie le Bas Floirac à la station de tram Stalingrad puis qui longe les bords de Garonne jusqu'à Lormont voire Ambarès
@263		X							X		JONCOUR ALEXANDRE Date de dépôt : Le 25/10/2020 Rappelle l'histoire des transports en commun en souffrance et l'enjeu en termes de mobilité et du dynamisme attendus pour Caudéran. Favorable à la solution du tram bus (rapidité, fréquence, liaison à Euratlantique / Gare Saint Jean.) pour un coût de mise en œuvre raisonnable.
@264									X		SOLTANI Daniel Date de dépôt : Le 26/10/2020 Atterré des lenteurs prise quant à la réalisation de ce projet qui est une nécessité pour le quotidien des habitants des quartiers desservis.
R265 (HAI- B)									X		Commune du Haillan Date de dépôt : Le 16/10/2020 Cette contribution est la copie d'une délibération du conseil municipal n°54/20 en date du 30 septembre 2020 laquelle précise " Il s'agit d'un projet d'intérêt général et communal évident pour le développement et qualité de vie de la commune".
R266 (EYS- A)	X										Marinette Techney Date de dépôt 23/10/2020 Indique qu'elle ne se sent pas concernée par le courrier reçu (?) vu qu'en 2017 son problème a été réglé via l'acquisition de 10m2 de terrain.
R267 (MED- B-7)		X									Martine Herbert Date de dépôt : Le 26/10/2020 Favorable au BHNS mais qu'il desserve aussi Campian, Magudas et Corbiac. Des navettes jusqu'à, Cantinolle seraient les bienvenues.
@269									X		SIRIO PIERRE Date de dépôt : Le 26/10/2020 Pose 2 questions : 1/Que signifie concrètement l'appellation "en site propre" ? 2/Le BHNS est-il appelé à remplacer les Lianes 3 et 1 ?
R270 (BCM- B)		X									Anonyme Date de dépôt : 14/10/2020 Qu'en sera-t-il, du marché hebdomadaire ? Pression augmentée pour se garer en zone 10
C271		X						X			Mme D'Ardier Date de dépôt : Le 13/10/2020 Défavorable pour 2 raisons principales :

@279			X																	Dufour Isabelle Particulier Date de dépôt : Le 26/10/2020 Très favorable au projet BHNS pour son tracé et sa commodité. Ne regrette que le retard de sa mise en œuvre.
@280		X	X																	Deslandes Yves Collectif BHNS Croix Blanche. Domaine de la Visitation Date de dépôt : Le 26/10/2020 Complément de l'observation du 20/10 Créer de nouvelles places de parking en créant du stationnement bilatéral. Supprimer les flux qui traversent le cours Marc Nouaux, en supprimant le feu rouge Bel-Orme / 2 Ormeaux. Inverser la rue de la Renaissance, pour éviter le flux croisant depuis la rue Mondenard et la traversée dangereuse du parking Nouaux de rue de Caudéran vers Marc Nouaux. PJ@280 observation liée aux observations @196 et @197
@281									X											FCPE ALBERT BARRAUD FCPE Organisme : FCPE Date de dépôt : Le 26/10/2020 L'association de parents d'élèves FCPE de l'école Albert Barraud attire l'attention du maître d'ouvrage sur la dangerosité du carrefour rues Capdeville/Albert Barraud Elle demande que les aménagements sécurisent la traversée piétonne et soient établis en concertation avec les écoles, Albert Barraud et maternelle Paix.
@282		X	X				X							X						FORNIER DE SAVIGNAC RENAUD Date de dépôt : Le 26/10/2020 Estime que la Liane 3 + est suffisante. Il suffirait de réaménager la chaussée, d'intégrer des bus électriques, sans monopoliser des espaces pour le BHNS au détriment des riverains (circulation, stationnement...).
@283														X						ROLLAND Dominique Association Vivement le Tram ! Date de dépôt : Le 26/10/2020 L'association Vivement le Tram si elle trouve des points positifs, ne soutient pas ce projet et pense qu'il a été initié pour « torpiller » le tramway. Absence de vision Métropolitaine. Les points qu'elle juge négatifs sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Le tracé ne présente que 50% en site propre, • La régularité promise semble aléatoire, • La durée de vie des véhicules d'une dizaine d'années ce qui est peu par rapport aux véhicules ferroviaires. Voir en détail en PJ @ 283
E284	X																			guy roulet Date de dépôt : Le 27/10/2020 Association des propriétaires de Larros pour le compte de : <ul style="list-style-type: none"> -Me Seguin Catherine n° du plan 11, -Me Pourvoyeur Marie Chantal née Seguin n° du plan 10 commune de St Médard en Jalles. Ces 2 terrains, pour parties parcelles AW 769 et 768 sont dans l'emprise du projet, les parcelles précitées sont l'objet d'une promesse de vente à un promoteur L'association n'acceptera pas des indemnités inférieures au prix de 172€25/m² fixé par la promesse de vente.

											<ul style="list-style-type: none"> -bus de 18m ou + ? -cadencement de 5mn comment ? - les cyclistes pourront-ils rouler sur les sites propres ? -comment ces derniers seront-ils matérialisés ?
@291			X					X	X		<p>Philippe Date de dépôt : Le 27/10/2020 Remet en cause l'utilité publique du projet (au profit de la minorité de St Aubin) à cause du doublon avec les lignes 3 et 1 et tram et de son coût "pharaonique". Propose de prolonger le tram jusqu'à St Médard avec P+R.</p>
@292			X					X			<p>CANTAU Patrick Date de dépôt : Le 27/10/2020 Un BHNS n'a de sens qu'en optimisant la circulation en site propre. Avons-nous le potentiel de passagers sur cette ligne actuellement entre les lianes existantes pour un tel budget d'investissement ? Doublon avec le TRAM existant et futur. Des solutions plus souples et complémentaires et, donc, moins coûteuses seraient à privilégier : voie ferrée ceinture, bus adaptés et modernes, abandon des tracés "jacobins".</p>
@293		X	X		X	X	X	X			<p>MOUNET Jean-Claude Date de dépôt : Le 27/10/2020 -Le remplacement des lignes 1 et 3 par ce projet de BHNS diminuerait la capacité conjuguée de ces deux lignes de 38%. -Les volumes de passagers donnés par les divers documents ne sont pas cohérents. -Il n'est pas démontré que le projet de BHNS justifie la suppression des lignes 1 et 3 puisque la capacité résiduelle de ces 2 lignes n'est pas étudiée. -Cette étude est surévaluée car de nombreux postes de coûts ne sont pas estimés, notamment les besoins en stations de recharge de batteries, le stockage des rames. -Suppression des stationnements résidentiels sur 7 km environ et des emplacements de livraisons. Bordeaux est sacrifié au profit de sa périphérie Nord-Ouest. -Les 40 places de parking alternatifs à créer par la Métropole sont très insuffisantes. -Il est illusoire d'imaginer qu'il soit possible de mélanger 3 types de circulations (véhicules individuels, bus et vélos). -le BHNS occasionnera des embouteillages des autres véhicules motorisés, les émissions de CO2 vont augmenter. -Le choix du BHNS est injustifié depuis la décision en Octobre 2020 de la métropole de remplacer tous les bus actuels en bus sans émission de CO2. -Les points 1, 2,4,5,6,8,9,11 du jugement en appel 2019 ne sont pas traités du tout ou pas convenablement - Les points 1 et 5 soulevés par l'AE ne sont pas traités. PJ@293 Liée à E295</p>
E294	X										<p>GARCIA PALACIO Armelle Date de dépôt : Le 27/10/2020 En ma qualité de président de l'ASL les jardins de Chavailles à LE HAILLAN (parcelle AH 361) – 5 avenue Pasteur, je vous remercie de bien vouloir m'adresser par retour de mail, les plans relatifs à l'emprise du projet sur notre parcelle,</p>

										Message adressé au Service Foncier de BX Métropole. Nécessaire fait
E295		X	X			X	X		X	<p>Jean-Claude MOUNET, Ingénieur en Infrastructures Date de dépôt : Le 27/10/2020 - Mémoire de 20 pages remis par cette personne. Le nouveau dossier ne répond pas du tout aux motifs d'annulation de la DUP en 2019. Ce projet de BHNS ne peut pas être considéré d'utilité publique.</p> <ul style="list-style-type: none"> o De plus la décision d'Octobre 2020 de la Métropole de rendre « propres » tous les bus TBM à court terme, conforte l'idée que le BHNS n'est pas d'utilité publique. o Il semble que cette étude soit partie du postulat : il faut justifier ce BHNS et non pas faire une étude aboutissant à une solution. Il y a des chiffres non justifiés, des hypothèses tendancieuses, des incohérences entre les chiffres (50 000pax/jour VS un espacement de 5mn des rames) o Les points 1, 2,4,5,6,8,9,11 du jugement en appel ne sont pas traités du tout ou pas convenablement (voir préambule de ce document) o Les points 1 et 5 soulevés par l'AE ne sont pas traités o Le dossier de DUP présente toujours de nombreuses lacunes techniques o Le décret n°2011-262 du 11 mars 2011 impose la mise en place d'audit de sécurité pour les projets d'infrastructure majeurs. Cette étude est manquante dans le dossier de DUP. o La fréquence est moins de 3mn pour des trains de 18m avec le volume présenté (50 000 pax/j). o L'impact social des riverains sur couloir Eysines à la gare St Jean sur le tracé du projet de BHNS n'est pas étudié et donc pas pris en compte. Leur cadre de vie sera très dégradé par l'absence d'accès aux immeubles et de stationnements résidentiels. o Le BHNS devrait s'arrêter sur un barreau reliant les terminus des Trams A et D. C'est la seule section qui pourrait justifier l'utilité publique. o L'espace disponible en surface pour les transports à Bordeaux est maintenant saturé et le maillage actuel TBM est important. Comme dans toutes les grandes métropoles françaises. Seul un métro sous-terrain pourrait améliorer les transports urbains à Bordeaux. Voir PJ @295 Même observation que la @293
@296									X	<p>ENDRES Elfi Date de dépôt : Le 27/10/2020 (doublon avec l'observation E298 contenant la PJ).</p>
E297									X	<p>Elfi ENDRES Date de dépôt : Le 27/10/2020 (doublon E298 contenant la PJ)</p>
E298			X						X	<p>Elfi ENDRES Date de dépôt : Le 27/10/2020 Apporte une réponse aux contributions déposées par les opposants au projet qui refusent de considérer la notion d'intérêt général et se limitent à la défense égoïste de leurs intérêts particuliers et qui refusent un accroissement de la fréquence des bus pour un trafic qui ne les concerne pas.</p>

										<p>Bus actuels surchargés, nombre de voitures important aux heures de pointe démontrent bien que les moyens de transports actuels sont insuffisants compte tenu également du développement du pôle Euratlantique.</p> <p>La comparaison est faite entre Le Bouscat 24000 habitants (deux lignes de tramway) et Caudéran 40000 habitants sans aucune ligne de tramway. Précise que le doublon évoqué n'est qu'un leurre car le centre de Caudéran est à 2 Km de la ligne A à St Augustin et à 2 Km de la ligne D au Bouscat et à Bruges.</p> <p>La décence impose aux opposants de ne pas tomber dans l'outrance en agitant des arguments mensongers ou irréalistes.</p> <p>Réprouve l'approche égoïste que les opposants font de ce projet sans tenir compte de l'intérêt général et leur façon de le présenter en prenant des libertés avec la <u>réalité</u>. PJ@298 Liée aux observations E296 et E297</p>
E299		X	X						X	<p>Christine et David Date de dépôt : Le 27/10/2020 Le projet ne convient pas pour 3 raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le projet ne prévoit pas de remplacement des places de parking qui disparaîtraient. -la rue Capdeville est étroite, il serait plus sécurisant d'utiliser des bus de plus petits formats. -les bus 2 et 3, sont très rarement pleins (et le plus souvent quasi vides) lorsqu'ils passent dans la rue de la Croix Blanche. Ne faudrait-il pas là aussi maintenir les bus actuels en augmentant la fréquence aux heures de pointe. <p>S'interrogent sur le fait que ce projet soit toujours d'actualité, alors qu'il a été remis en cause plusieurs fois par différents tribunaux administratifs, notamment parce que les statistiques d'utilisation future avaient été largement exagérées.</p>
@300				X						<p>DECULTOT JEROME Date de dépôt : Le 28/10/2020 Favorable aux motifs de l'augmentation du confort et du nombre de bus.</p>
@301									X	<p>DECULTOT GAUTHIER Date de dépôt : Le 28/10/2020 Juge le projet positif.</p>
@302			X							<p>decultot martin Date de dépôt : Le 28/10/2020 Favorable au projet car plus de bus.</p>
@303			X							<p>DECULTOT apolline Date de dépôt : Le 28/10/2020 Favorable au projet.</p>
@304			X							<p>DECULTOT jacques-antoine Date de dépôt : Le 28/10/2020 Favorable en raison des critères de circulation et de fréquence</p>
@305									X	<p>Capsec Laporterie Elisabeth Date de dépôt : Le 28/10/2020</p>

										Personnes non concernées par l'enquête parcellaire demandent pourquoi l'accès à leur parking privé en façade de leurs échoppes a été bloqué de manière arbitraire par des potelets fixes.
@306		X								GRILLET Gérard Date de dépôt : Le 28/10/2020 Très favorable avec 2 réserves concernant la réalisation : en site propre sur la totalité du parcours, de pistes cyclables indépendantes ou occasionnellement partagées.
R307 (BCA U-B-9)		X								Bélondrade Michel Date de dépôt : Le 22/10/2020 En complément des observations 187/192/194, Mr Belondrade apporte sa contribution personnelle. Elle reprend une partie des observations enregistrées sous les observations reprises précédemment. Mr Belondrade propose pages 2, 3, 4 de l'annexe @228 des alternatives afin de fluidifier la circulation dans le centre du quartier de Caudéran. Il propose des plans de circulation détaillés avec à l'appui des schémas très explicites. Voir Annexe @228
R308 (BCA U-B-10)		X								CARMORDE Date de dépôt : 27/10/2020 Contre le projet en raison : - de l'étroitesse de la rue Capdeville qui engendrerait des embouteillages dangereux pour les piétons et les cyclistes, -du coût élevé du projet.
R309 (BCA U-B-11)		X								Mme HAILLIER Delphine Date de dépôt : 27/10/2020 Station Croix Blanche mal située et cachera totalement le tabac presse qui n'aura plus de façade visible. La place Victor Meunier est requalifiée. Est-ce la fin du seul restaurant qui a une terrasse ombragée ?
R310 (BCA U-B-12)		X								ENDRES Elfie Grand-mère utilisatrice des lianes 2 et 3 décrit longuement les atouts du BHNS, rappelle que les habitants de Caudéran ont été oubliés par le tram et s'insurge contre les opposants qui dénoncent un doublon du tram. Réprouve l'approche égoïste des opposants sans tenir compte de l'intérêt général et leur façon de présenter le projet en prenant des libertés avec la réalité.
@311		X				X				STAEFFEN-FERRER Thomas Date de dépôt : Le 28/10/2020 Valorise les performances du BHNS (rapidité, son cadencement). Ses réserves portent sur : - sa complémentarité aux autres modes de transport (collectifs, modes doux, et voitures particulières réalisant ou non du covoiturage) - la création d'un parking relais sur l'espace naturel du Parc du château Bel Air au Haillan, en contradiction avec la préservation des parcelles cultivées et la lutte contre le changement climatique. Propose de "réutiliser" des opportunités foncières déjà imperméabilisées à l'est sur des parcelles privées (notamment sous la ligne HTA à Eysines) et de conserver les parcelles du parc pour création d'activités récréatives ou de productions agricoles.

R312 (MED-B-8)			X		X					M ONRAET Francis Date de dépôt : 27/10/2020 Intérêt plus qu'évident. Adapter la taille des bus à la demande.
R313 (MED-B-10)									X	DUROUSSEAU Patrick Date de dépôt : 20/10/2020 Il est indiqué qu'il est prévu la suppression de 2 entrées sur les 3 actuelles, correspondant à trois emplacements commerciaux. Il est demandé de supprimer cette contrainte afin de ne pas pénaliser les activités commerciales afférentes à cette parcelle. PJR313 Liée à @342
C314			X					X	X	Asso.riverains@free.fr St Médard en Jalles Date de dépôt : 27/10/2020 L'Association des riverains et usagers du quadrant Nord-Ouest de St Médard en Jalles propose la réalisation d'une rue entre le P+R Lycée Sud Médoc et la rue Benjamin Franklin (projet initial Cuba). Cette demande répond à 2 objectifs : - sécuriser les usagers et le parking BHNS (réduction par 2 du temps de parcours gendarmerie) - renforcer de 30% l'accessibilité de ce P+R présenté comme un lieu d'intermodalité et de convergence. La 2ème proposition porte sur le maintien de la position actuelle de l'arrêt les Escarrets afin de respecter la distance de 500m par rapport à la station la plus proche de la mairie conformément à la plaquette BHNS. PJC314
@315				X	X				X	polveche yves Date de dépôt : Le 28/10/2020 Ce projet présente un coût faramineux Maintenir ce projet pharaonique dans un temps d'austérité et de crise économique majeure débutante apparaît complètement ABERRANT. S'inquiète pour des vibrations importantes constatées. Le projet BHNS a pour principale cause la recherche d'IMAGE DE MODERNITE et est déconnecté des réalités techniques et financières actuelles. Une modification progressive du parc des bus actuels pour les rendre plus écologiques serait moins coûteuse
@316			X							MOUGEL MARTINE Date de dépôt : Le 28/10/2020 Opposée au projet. -absence de valeur ajoutée par rapport au réseau bus existant, -caractère très contestable de son parcours surtout dans les quartiers Meriadeck et St Seurin, - de la nature surdimensionnée de ses matériels, -de l'énormité du coût, -de ses très importantes nuisances induites (circulation, stationnement, type de desserte.).
@317		X	X		X	X	X		X	TRANS'CUB Association agréée Date de dépôt : Le 28/10/2020 Association TRANS'CUB : Avis FAVORABLE au projet avec 11 propositions : 1) Assurer le bon fonctionnement du P+R Médoc afin que le TRAM'BUS ne soit pas affecté par les embouteillages

										<p>2) Engager la desserte en fourche au de-là du centre de Saint Médard vers SAINT AUBIN et aussi vers ISSAC-HASTIGNAN (nombre d'usagers supérieur à St Aubin)</p> <p>3) Réaliser les aménagements de voirie indispensables pour assurer la régularité des fréquences et des temps de parcours du TRAMBUS (stations Mairie de Saint Médard et République et Place de la Victoire)</p> <p>4) Aménager plusieurs ronds-points traversés centralement par le TRAMBUS pour le confort des usagers</p> <p>5) Affecter à usage « résidents » exclusif le parking situé à l'extrémité de la rue Grand Lebrun en compensation des places supprimées</p> <p>6) Compenser les 23 stationnements supprimés secteur Croix Blanche – Marc Nouaux par un stationnement bilatéral rues Charles Moncelet et Cotrel</p> <p>7) Réduire la congestion quartier Croix Blanche et les reports de circulation par un tracé direct et court jusqu'au quartier Mériadeck, en inversant le sens de la rue Jean Soula et de la rue Nauville dans son prolongement</p> <p>8) Réserver la possibilité d'une station au niveau du croisement de l'infrastructure ferroviaire ex « Chemin de fer de ceinture »</p> <p>9) Justifier la fréquentation annoncée de 50000 voyageurs/jour ;</p> <p>10) Prévoir la réalisation à 5 ans d'un passage piétonnier sous arcade (largeur 1m50) au niveau de « l'alternat » prévu rue Capdeville</p> <p>11) Etudier la dissociation des sens de circulation dans le centre de Caudéran.</p> <p>A noter que 4 propositions ont déjà été prises en compte totalement ou partiellement, suite aux échanges avec Bordeaux Métropole le 17 novembre 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - capacité P+R Médoc - choix de véhicules électriques ; - compensation partielle mais non intégrale des stationnements supprimés dans le quartier Croix Blanche. - appellations de deux stations. <p>PJ@317</p>
E318		X	X	X	X	X	X	X	X	<p>basteau française</p> <p>Date de dépôt : Le 28/10/2020</p> <p>Contribution de l'association Bordeaux à Cœur.</p> <p>L'association Bordeaux à cœur adresse une contribution très détaillée qui reprend de nombreuses observations.</p> <p>“Des insuffisances ainsi que des manquements révélés par l'Autorité environnementale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux des moyens de transports existants : absent. • Choix et justification du tracé : du 21/06/2019 au 19/07/2019 une consultation a été initiée par le maire de Bordeaux en sollicitant l'avis des citoyens bordelais sur 3 tracés alternatifs possibles. <p>A la suite de cela, ni résultat ni information n'ont été communiqués. Page 73 de l'étude socio-économique le seul commentaire sur cette consultation est le suivant :” les études réalisées par la ville ont confirmé l'intérêt du tracé retenu et n'ont pas remis en cause le choix opéré par les élus métropolitains”</p> <ul style="list-style-type: none"> • Motorisation électrique : absence d'information sur les modalités et coûts de cette version. • Crise de la Covid 19 non prise en compte. La chute de la croissance va impacter le TRI (Taux de Rentabilité Interne) du projet. • Coût d'exploitation prévisionnel, absent de l'évaluation socio-économique • Circulation : aucune prévision sur les sens de circulation. <p>Des données contradictoires et des chiffres discordants</p>

								<p>Deux coûts différents sont annoncés pour ce même projet dans le même dossier. - Coût du projet lu le 18 octobre 2020, page 95 de la pièce F : 154,6 Millions d'Euro. - Coût du projet lu le 18 octobre 2020, page 36 de la pièce Jbis (il s'agit de la réponse de Bordeaux Métropole à l'Autorité environnementale tenant compte de l'option électrique) : 221 millions d'Euro.</p> <p>Le point noir de l'alternat rue Capdeville dans le centre de Bordeaux : seulement 2 lignes lui sont consacrées en page 139 de l'étude d'impact (pièce J). Il est annoncé (comme si c'était une chance !) qu'un « plateau » sera construit entre : la place Lucien Victor Meunier-la place du Pradeau-et le parvis de la basilique. « Ce plateau correspond au linéaire d'insertion en alternat du BHNS ». Très régulièrement un bus roulera à cet endroit et s'arrêtera à un feu juste au niveau de commerces fréquentés. Aucune image virtuelle n'est présentée et aucun autre détail sur ce sujet très sensible. Il semble évident que toute une partie de la population concernée est ignorée. Ce système ne peut fonctionner en courbe dans une rue étroite : il est totalement dérogatoire par rapport aux références de transports de type BHNS en France. Ce projet ne peut relever de l'intérêt public</p> <p>Insécurité et nuisances, rien n'est prévu en milieu très urbain intra-boulevards alors que ce projet BHNS est lourd et que la sécurité prévaut. La cohabitation des vélos avec de longs BHNS ne sera pas sécuritaire.</p> <p>Des enjeux peu tenables en désaccord avec l'intérêt général</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chiffres de fréquentation futur annoncés : très fantaisistes comme le note l'avis de l'Autorité Environnementale en septembre 2019. La LIANES 3+ enregistrait en 2018/2019 environ 300 000 voyages/mois alors que Bordeaux Métropole en prévoit 50 000 /jour soit 1 500 000 /mois. <p>Le projet BHNS nécessite de profonds ajustements.</p> <p>Il ne comble pas un besoin et le tracé retenu en centre-ville multiplie les caractéristiques qui ne sont pas celles d'un BHNS et induisent problèmes de sécurité et de fiabilité en raison de la cohabitation avec les vélos.</p> <p>L'obligation de mettre en place un alternat avec plateau dans la courbe d'une rue étroite dans un lieu très fréquenté par habitants et clients de commerces est la preuve que le tracé imposé n'est pas le bon.</p> <p>Il peut être considéré comme discriminant pour les secteurs urbains traversés qui retireraient davantage d'inconvénients que d'avantages à la différence de secteurs péri-urbains éloignés. Avec également un coût croissant non déterminé et beaucoup de modalités non prévues et non détaillées, il ne possède pas les qualités d'un projet d'utilité publique.</p> <p>Un projet BHNS peut se concevoir entre les périphéries de la Métropole et les terminus des Tram A et D où ils transporteront les passagers en utilisant des routes telles que celle du Tronquet à St Aubin de Médoc qui passe au milieu des pins et sur laquelle un site propre et des voies cyclables peuvent être mis en place (voir étude d'impact page 87).”</p>
@319						X		<p>LABERNEDE Jacques Date de dépôt : Le 28/10/2020 Attire l'attention sur les dangers auxquels sont exposés les piétons circulant de l'avenue Charles de Gaulle vers la rue Marcelin Jourdan ou inversement et propose 2 solutions : 1/Suppression du pylône EDF et déplacement de l'armoire « Télécoms » (installations en souterrain). 2/ Création d'un contournement du pylône et de l'armoire par un trottoir sécurisé avec une balustrade. Propose des solutions concrètes PJ @319</p>
E320						X		<p>Jacques LABERNEDE Date de dépôt : Le 28/10/2020 à Même remarque que la précédente.</p>

@321								X	<p>Rullier Benoit Date de dépôt : Le 28/10/2020 Les comportements liés à la crise sanitaire (télétravail, nouvelles mobilités individuelles, moins d'élèves et étudiants dans les lieux d'enseignement...) rendent caduques les évaluations de trafic qui sont présentées.</p>
E322		X	X	X	X	X	X	X	<p>1 ambition pour le Haillan Date de dépôt : Le 28/10/2020 Association loi 1901 inscrite sous le numéro w3320289294 auprès de la Préfecture de la Gironde, et composée essentiellement d'un collectif citoyen animé par deux élus municipaux sur le Haillan (Caroline Tiquet et Eric Ventre), L'association est catégoriquement opposée à l'actuel projet du BHNS pour les raisons suivantes : -Vibrations : Le choix de matériel électrique n'exclut pas le problème des vibrations propagées dans le sous-sol, avec les risques inhérents aux bâtis anciens. -Stationnement : Difficulté de stationner aux abords des commerces du centre-ville du Haillan du fait du trafic ininterrompu prévisible : BHNS, voitures, camions de livraison du centre E Leclerc et afflux de véhicules extérieurs pour accès au parc relais. -Circulation, Itinéraire Le tracé : l'alternat obligatoirement prévu comme solution à l'étroitesse. Alternat qui stoppera les bus et les fera circuler à la queue leu leu transformant les quartiers en gare routière. Le ratio de site propre lissé sur tout le tracé sera compris entre 25% et 35% ce qui serait le plus faible de France. L'alternat situé dans une courbe avec le stockage de 24 ou 48 m de stockage de bus à ce niveau, problèmes de visibilité, rues adjacentes, bus circulant avec les vélos : tout ceci induit d'importants problèmes de sécurité. Le matériel roulant : On ne sait toujours pas à ce stade-là du projet. Dans le centre de Bordeaux rues anciennes et sinueuses empruntées depuis toujours par des cyclistes de tous âges et des triporteurs à enfants au milieu desquels le BHNS roulera la plupart du temps. Le BHNS + les bus des autres lignes empruntant le même tracé seront pris dans un goulet d'étranglement en raison de l'alternat. Quelle cohabitation sécuritaire entre un automobiliste souhaitant s'engager ou traverser sur la rue empruntée par le BHNS ? L'alternat rue Capdeville : Comment garantir une gestion efficace de cet alternat ? Coût : la gabegie financière PJ E322.</p>
@323			X		X				<p>GARNEAU Jacques Association R.U.E. Grand Lebrun Date de dépôt : Le 28/10/2020 Cet habitant rue du Grand Lebrun (association R.U.E. Grand Lebrun) rappelle en début de contribution que les lignes 2 et 3 apportent déjà une fréquence de 5min pour le même parcours. Sa contribution porte principalement sur le risque vibratoire du BHNS. Il se dit déjà sinistré par les bruits et les vibrations des poids lourds- bus et s'interroge sur les résultats du chapitre vibrations du dossier (H J annexes 12 et 13) et regrette que le positionnement du capteur PV 10 BC13 éloigné des habitations.</p>

										<p>Sa réserve porte précisément sur l'incompatibilité de la rue Grand Lebrun au BHNS (usure augmentée de la circulation en chicane, collecteur 1200 sous chaussée en sus des autres réseaux, dégradation de la récente reprise de l'enrobé). Est d'autant plus inquiet que les bus électriques sont des engins lourds, générant des vibrations même s'ils font moins de bruits. Il demande une prise en compte des nuisances bruits et vibrations des habitants en 1ère ligne au-delà des normes : réaménagement de la voirie en structure lourde avec un isolant à rupture acoustique préalablement à la mise en place d'un enrobé (comme au Bouscat ou pour le tram).</p>
@324		X								<p>PINI Jean Marc Date de dépôt : Le 28/10/2020 Scandalisé de voir que vous osez encore imaginer le passage du BHNS le long de la rue Emile Zola à St Médard en Jalles. Ce n'est pas aux résidents de s'habituer aux nuisances en tous genres,</p>
E325	X	X								<p>mareschal. pauline Date de dépôt : Le 28/10/2020 3 remarques concernant : -La circulation : Voie de circulation avec une voie en contre sens pour les cyclistes ; il y a la matière à porter plainte pour mise en danger de la vie d'autrui (rue de Colmar). - Le stationnement : Une solution, doubler le parking situé à l'angle des rues Jules Ferry et de le Liberté. -Les trottoirs : Impossible de s'y croiser sans descendre sur la chaussée soit une prise de risque d'accident (rue de le Croix blanche) PJE325</p>
@326	X		X		X	X				<p>Aufredou Estelle Date de dépôt : Le 29/10/2020 Très défavorable au BHNS rue de la Croix Blanche et Capdeville pour les motifs suivants : - suppression des stationnements - fortes nuisances sonores et vibratoires - dangerosité de cette rue étroite</p>
@327								X		<p>Bétailliole GH Date de dépôt : Le 29/10/2020 Trouve que l'utilité publique du projet n'est pas manifeste, il n'y a pas pénurie de transport sur le quadrant nord-ouest, le Tram D qui circule depuis un an, est vide la plupart du temps. Coût élevé 220M€.</p>
@328		X			X					<p>MAGE Nicole et Sylvain Date de dépôt : Le 29/10/2020 Cette contribution porte précisément sur les difficultés techniques entraînées par le transfert de circulation (actuellement par la rue Croix Blanche) sur la rue Ernest BERSOT. : - rue étroite terminée par un carrefour à angle droit le rétrécissement lié au stationnement bilatéral conduira à des difficultés de manœuvre et des blocages - suppression piste cyclable malgré le passage important de vélos et des familles lors des entrées et sorties des écoles</p>

R340 (AUB- B-20)							X	PONT HALRIE Date de dépôt : 28/10/2020 Projet pertinent
R341 (AUB- B-21)						X		Anonyme R341 (AUB-B-21) Date de dépôt : Le 29/10/2020 Espère que ce projet va se concrétiser car moins coûteux que le tram.
@342							X	Durousseau Patrick Date de dépôt : Le 29/10/2020 Observation liée à la R313 Après examen du dossier il semble que la parcelle AY91 n'est pas concernée par l'enquête parcellaire.
R343 (MED- B-11)				X		X	X	PUEYO Chantal Date de dépôt : 28/10/2020 Cette résidente du quartier d'Hasnigan ne perçoit aucune utilité au projet BHNS. En plus des travaux, des restrictions de circulation, cette ligne restera bondée. Elle propose d'améliorer l'existant en augmentant les fréquences et mettant en place des navettes de quartiers.
@344	X	X						CHOPIN SYLVIE Date de dépôt : Le 29/10/2020 Met en avant des problèmes de sécurité avec la modification du sens de circulation rue du Parc. Supprimer un emplacement de stationnement rue du parc n'est pas opportun.
@345				X	X			André Date de dépôt : Le 29/10/2020 Salue le projet et pose 2 questions 1/Quelles mesures seront mises en place pour assurer la sécurité des passagers (agressions, intimidations...)? 2/Quelles mesures seront mises en place pour réduire l'impact environnemental des nouvelles liaisons ?
@346							X	Amespil Jean-Baptiste Organisme : SARL CAFE JBA Date de dépôt : Le 29/10/2020 Jean-Baptiste Amespil, gérant depuis 12 ans de la SARL CAFE JBA "Le p'tit bar", face à la basilique saint Seurin, 5 et 6 place du Prado souhaite que l'espace de trottoir prévu sur le plan de travaux soit conservé de façon à accueillir sa terrasse. Pas de PJ La place de manutention actuelle pourrait être déplacée devant le 1 et 3 Place du Prado (consensus avec M. Augustin Jallon "Le poulailler d'Augustin").
E347		X				X		Séverine Dopter Date de dépôt : Le 29/10/2020 Attire l'attention sur la dangerosité du BHNS mais aussi sur la pollution. Demande que l'état de droit soit respecté car le projet a été déjà condamné par la justice. Que la ville augmente la fréquence des bus. Cela créera des emplois en local. Que des lignes directes de bus soient mises en place vers Thalès et Dassault.

E348								X	<p>Bijou Axelle Date de dépôt : Le 29/10/2020 Il faut développer et donc faciliter l'accès aux trains pour diminuer les trajets en avion.</p>
@349		X	X					X	<p>Guérineaud Alain Date de dépôt : Le 29/10/2020 Evoque l'efficacité de ce type de transport en commun dans d'autres villes. Insiste sur l'intérêt de donner une place forte au BHNS dès sa phase de conception pour éviter les conflits et incidents avec les autres usagers (vélos et voitures). Propose de rogner sur les voitures et le stationnement en centre-ville.</p>
@350	X							X	<p>Marcheseau Eric Date de dépôt : 30/10/2020 Propriétaire d'un terrain cadastré AK 241 qui va être exproprié par le projet BHNS sur la commune du Haillan, demande l'obligation de l'obtention d'utilité Publique pour cette expropriation et le paiement du prix du marché. Je demande que la direction du foncier métropole respecte au minima ses engagements écrits.</p>
@351							X		<p>Véronique Date de dépôt : Le 30/10/2020 Attire l'attention sur la cohérence à rechercher entre le projet BHNS et le projet de rénovation et reconfiguration de la rue du Parc conduit par la mairie de Bordeaux Caudéran</p>
@352			X		X			X	<p>Géraldine - Saint-Aubin-de-Médoc Date de dépôt : Le 30/10/2020 Contribution étayée et posant plusieurs questions et propositions : - intégration d'une phase de test avec bus existants pour affiner les besoins des usagers, le choix optimum du tracé et arrêts (son avis : réduction nécessaire du nombre d'arrêts pour réduction du temps de parcours en comparaison aux solutions voiture ou tram D plus avantageuses ou équivalentes) ? - Des interviews des conducteurs "solitaires" en provenance du Quadrant Nord-Ouest ? (Son avis : réel besoin de liaison de St Aubin, St Médard <=> facs et écoles Pessac Talence / ou Aéroport zone de bureaux). - projet d'achat de bus électriques plus petits ? Globalement favorable aux motifs d'un coût moins élevé et d'une plus grande adaptabilité/évolutivité par rapport à la solution tram.</p>
@353		X	X	X					<p>CHARRIAUT Alain - Bordeaux Date de dépôt : Le 30/10/2020 Ce BHNS est-il nécessaire ? Il s'agit de la part des élus de la métropole plus d'un entêtement idéologique. Le plus efficace serait de relier l'habitat trop diffus de ces banlieues éloignées aux plus proches stations du tram D. il est envisagé une fréquentation de 50.000 personnes par jour mais les nombreux bus qui circulent dans cette rue sont généralement plutôt vides (rue Capdeville- La Croix Blanche). Suppression de nombreuses places de stationnement, en particulier rue de la Croix Blanche. Il n'est pas prévu de créations de parkings de proximité. Des vibrations sont assez fortes pour faire trembler de petits objets en équilibre, je les ressens assis sur mon siège et j'ai commencé à surveiller attentivement deux lézards qui sont apparues dans les murs latéraux.</p>

@354		X				X				Jacqueline Date de dépôt : Le 30/10/2020 Estime que le P+R Mermoz au Haillan très utile dans le cadre du projet de BHNS ne doit pas utiliser l'espace vert du Domaine Bel Air. Indique qu'il existe d'autres terrains plus appropriés par exemple soue la ligne haute tension.
@355			X					X	X	Valérie - Bordeaux Date de dépôt : Le 30/10/2020 Remet en question le projet en raison de : - son coût en contexte de crise - son manque d'utilité publique en dehors de la motorisation électrique généralisée par ailleurs. - son tracé (schéma en étoile obsolète, clivant pour les rives droite-gauche) ne répondant pas aux besoins urgents des usagers de liaisons circulaires. Soulève des points du dossier : étude des coûts comparative au tram, plan d'ensemble des réseaux existants et surtout arrangements politiques...
@356		X								de Pins Anne-Lorraine - Bordeaux Date de dépôt : Le 30/10/2020 S'oppose au stationnement bilatéral rue Henri Deffes.
@357			X							Marie - Bordeaux Date de dépôt : Le 30/10/2020 Habitante de la rue est contre le projet pour les raisons suivantes : - la circulation sur les trottoirs sera difficile si l'on diminue la largeur et cela augmentera l'effet des vibrations sur le bâti, -inutilité de ce tracé doublonnant le tram D, -chiffres de fréquentation étonnants -Coûts incertains tant pour l'investissement que le fonctionnement.
E358			X		X				X	Frègfon Jérôme Date de dépôt : Le 30/10/2020 Evoque le "retard gravissime" de transports en commun efficaces de Caudéran. Insiste sur les points forts et essentiels pour la réussite du BHNS : - forte capacité passagers, être fréquent, rapide - tracé évitant les détours hors axe Avenue Tassigny- Barrière St Médard- rue Croix Blanche - sans phase de rodage ou d'expérimentation - avec un maximum de sites propres afin d'éviter les blocages aux heures de pointe.
@359									X	PUYOBRAU Jean-Jacques - Floirac Date de dépôt : Le 30/10/2020 Courrier de Mr le Maire de Floirac qui souligne la nécessité de poursuivre le BHNS au-delà du futur pont Simone Veil et notamment Floirac et Artigues. PJ@359
@360		X						X		Sylvie - Bordeaux Date de dépôt : Le 30/10/2020 Habitante de la rue de Colmar est inquiète de l'aménagement projeté

										Stationnement bilatéral et trottoirs réduits. Suggère de créer de parking de délestage hors boulevards.
E361			X	X	X			X	X	<p>richard françois Date de dépôt : Le 30/10/2020 Demande l'arrêt du projet pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - son coût (contexte de crise covid19, 10M€ la minute gagnée sur le temps de parcours réduit de 15') - son utilité (doublon avec le tram, transports existants vides en dehors des heures de pointe) - ses nuisances dont les vibrations causées par ce bus à 3 wagons sur les immeubles - les embouteillages (liés à la suppression d'un axe de pénétration majeur, le maintien des vélos en voies partagées avec le BHNS). <p>Enfin il propose de délester les heures de pointe (navettes permanentes entre les arrêts du tram et de la liane 3 à certains endroits, augmentation de la fréquence de passage).</p>
@362		X	X	X	X	X	X	X		<p>JOELLE - Bordeaux Date de dépôt : Le 30/10/2020 Souligne :</p> <p>La quantité d'anomalies et de fausses informations qui obèrent depuis le début ce projet, Ce projet ne tient pas compte de la présence de la ligne du Tram à proximité. Compte tenu de la faible occupation du tram D d'Eysines aux Quinconces, il serait judicieux que ce BHNS soit limité à faire la jonction entre St Aubin et la station du tram D « Eysines » en remplacement de la ligne 83. Les chiffres prévisionnels de fréquentation de ce DUP sont basés sur des fréquentations extrapolées en non-conformité des relevés Keolis de fréquentation des lignes du Tram D et de la Liane 3+. Le chiffrage de ce projet est fantaisiste puisque la motorisation de ces véhicules est inconnue et qu'aucun BHNS électrique parcourant 21 km, toutes les 5mn, n'existent pas et que les systèmes de rechargement ne sont pas identifiés et encore moins chiffrés. Le coût d'exploitation est omis dans ce DUP. L'étude socio-économique est obsolète puisqu'elle ne tient pas compte du changement profond des besoins en transport en commun depuis l'arrivée de la COVID19. Aucune étude sur la sécurité compte tenu de la cohabitation sur la même voie de vélos et de trottinettes n'est réalisée. La suppression du stationnement riverains dans le parcours de Bordeaux intra boulevards n'est pas étudiée de façon sérieuse puisque les propositions précédentes des parkings de la zone de la rue Castéja n'existent plus. Aucune étude sérieuse n'a été proposée quant à la résolution des problèmes induits par les vibrations du sol sur les fondations des immeubles de plus d'un siècle longeant le parcours de ce BHNS dans Bordeaux. Ce projet ne tient pas compte de la problématique du quartier St Seurin/Croix Blanche :</p> <p>3 écoles primaires, garderies et crèche ; 1 centre Sénior ; Et des riverains coincés dans des rues sinueuses et étroites.</p>
@363	X						X	X		<p>Bannié Christiane et Francis - Bordeaux Date de dépôt : Le 30/10/2020 Le projet, paraît bien ambitieux, très coûteux et manquant de pragmatisme li est aussi dangereux car aux 2 extrémités de rue du grand Lebrun on compte 3 établissements scolaires. Expriment par ailleurs colère et désarroi, le projet amputant une partie de leur garage, le rendant inutilisable comme tel et les obligeant à souscrire un abonnement de parking, ce qu'ils estiment injuste.</p>

@364		X	X			X		X	X	<p>Bannié Fabienne Date de dépôt : Le 30/10/2020 Cette contributrice repositionne le projet dans son contexte (nouvelle municipalité verte, covid-19, rayonnement de Bordeaux). Ses réserves portent sur l'environnement (destruction de jardins, du cachet des échoppes, nuisances liées aux travaux pendant 4 ans) ; l'inutilité du projet (doubleton avec le tram et son coût) ; l'éthique (expropriation, suppression des stationnement vitaux pour les personnes âgées).</p>
@365			X		X			X		<p>Baubonne Mickaël - Bordeaux Date de dépôt : Le 30/10/2020 Association Métro de Bordeaux : Remet une contribution de 14 pages. Elle précise que le BHNS paraît être adapté entre St Aubin et le Parc Bordelais mais absolument pas entre le Parc Bordelais et la gare Saint Jean. Le seul projet pertinent aurait été de réaliser deux projets : Un BHNS au-delà du Parc Bordelais et un métro au centre. Elle souligne une rentabilité honorable sur toute la ligne. Toutefois une simple refonte des lianes existantes aurait pu suffire. Un projet adapté entre St Aubin et le Parc Bordelais. Si la pertinence du projet est acquise entre les boulevards et St Aubin de Médoc, il n'en est pas de même entre la gare Saint Jean et les boulevards. De nombreux inconvénients sont repris (rue Capdeville, de la Croix Blanche). Le partage des couloirs de bus avec les vélos laisse présager des conflits d'usage entre les bus et les vélos. La cohabitation durable entre BHNS et vélos pose question. Aucun transport en commun de surface ne pourra faire face au niveau de fréquentation attendu. Si le nombre de vélos augmente, cela risque de nuire à la régularité et aux performances des bus. Des points noirs renforcés : La place de la victoire : le BHNS se disputera la priorité avec la ligne B du tramway notamment aux heures de pointes. Nombreux ralentissements à prévoir. Les mêmes remarques valent pour le carrefour au niveau du Palais de justice où le BHNS croisera le Tram A ; L'association indique que c'est donc un mode beaucoup plus capacitif qu'un tramway et qu'un BHNS qu'il faut étudier sous les cours de Bordeaux. Le métro. PJ@365</p>
E366									X	<p>Jeanne Bon Date de dépôt : Le 30/10/2020 Cette contribution est sans doute, un doubleton.</p>
@367			X						X	<p>LAURISSE Yves - Bordeaux Date de dépôt : Le 31/10/2020 Met en valeur la majorité silencieuse qui attend l'arrivée du BHNS pour rejoindre rapidement le centre-ville et la gare St Jean. Il rappelle l'intérêt public malgré le préjudice subi par les habitants et commerçants de la rue Grand Lebrun.</p>
@368		X	X	X	X	X	X	X		<p>E368 - eric v Date de dépôt : Le 31/10/2020 Observation liée à l'observation E322. En conclusion, un investissement si important sans élément clair sur l'enquête publique (dimension bus, choix électrique, voies dédiées non conforme à un BHNS performant, cohabitation, parc relais) mérite d'être réalisé dans d'autres conditions. Ce projet d'envergure devrait être englobé dans le Schéma directeur Opérationnel des déplacements Métropolitains. (SDODM)</p>

@369								X	BRUNO - Bordeaux Date de dépôt : Le 31/10/2020 Utilisateur potentiel du BHNS, précise que ce projet lui permettra d'aller au centre de Bordeaux ou à la gare sans prendre sa voiture.
E370		X						X	marie-christine cappello Date de dépôt : Le 31/10/2020 Défavorable au projet dans son ensemble (coût, incohérence) et à son itinéraire pour lequel elle propose en remplacement de renforcer la liaison des communes périphériques entres elles. Demande la suspension du projet en évoquant l'historique des actions de Bordeaux à cœur et les résultats des jugements. S'adresse directement à la nouvelle municipalité.
@371		X							Bonnet Claude Date de dépôt : Le 31/10/2020 Ne comprend pas que l'on veuille remplacer deux lignes existantes, lianes 1 et 3, par une ligne neuve et de faire passer des véhicules de plus en plus longs et encombrants dans certaines rues de Bordeaux (rue Capdeville par exemple) Préconise donc la conservation des lianes 1 et 3 jusqu'aux boulevards, puis des transports de petite taille à haute fréquence vers le centre-ville et la gare. Naturellement il faut trouver un emplacement de parking de bus à proximité des boulevards. Le transport de 50000 personnes n'est pas justifié dans le dossier sauf erreur de lecture. Ce qu'il faut impérativement améliorer rapidement c'est le transport public transversal de la métropole.
@372		X							FERRET Jeremy - Le Haillan Date de dépôt : Le 31/10/2020 Effectuant des domicile-travail entre le Haillan et la rive droite de Bordeaux (quai de Brazza), après avoir testé plusieurs moyens de transport estime que le bus actuel est celui qui le satisferait le plus. Il considère que le projet actuel gommara les défauts de la liane3.
@373	X	X	X		X	X	X		BANNIE FLORENCE - Cherbourg-en-Cotentin Date de dépôt : Le 31/10/2020 Riveraine impactée et défavorable au projet BHNS en raison de : <ul style="list-style-type: none"> - son inutilité (double avec tram) - de sa rapidité remise en question (notamment rue Grand Lebrun avec des écoles créant des engorgements aux heures de pointe) - de sa sécurité car absence de séparation des voies de circulations avec voitures, vélos - des stationnements supprimés injustement (en lien avec la politique de stationnement repensé de la nouvelle municipalité : parcelle amputée d'un stationnement qui nécessitera un abonnement pour stationner à distance) - des nuisances occasionnées par les travaux (acoustiques et vibratoires inadaptées aux échoppes) - du contexte de crise sociale, économique et sanitaire.
@374		X					X		HUILLIER Delphine - Bordeaux Date de dépôt : Le 31/10/2020 Cette commerçante précise que l'arrêt du bus CROIX BLANCHE rue Caudéran est juste devant les uniques trois boutiques de la rue. Son bureau TABAC / Presse est situé juste avant le feu rouge. L'enquête ne précise pas le mobilier urbain qui accompagne cet arrêt de bus. Elle s'oppose qu'il y ait devant la façade du 4 rue de Caudéran du mobilier urbain (enseigne, abri couvert etc....) qui cache la devanture du Tabac pour deux raisons <ul style="list-style-type: none"> - Si la façade du tabac est ou partiellement occultée, le préjudice commercial est important

@386			X								<p>LE DENTU Cyrille - Saint-Médard-en-Jalles Date de dépôt : Le 01/11/2020 Favorable au BHNS, plaide pour la desserte de Corbiac.</p>
@387			X							X	<p>TREVIEN William Date de dépôt : Le 01/11/2020 Cet utilisateur des transports en commun remet en question les performances annoncées du BHNS impossibles en l'absence de site propre intégral (constat de blocage aux heures de pointe Place Victoire, Fondaudège). Propose d'assumer d'utiliser la place actuelle de l'automobile (10.000 passagers /j cours de la Marne) en faveur du BHNS (50000 passagers/j). Conclut par des aménagements moins qualitatifs que pour le busway nantais.</p>
@388			X								<p>LEGER François Date de dépôt : Le 01/11/2020 Projet mirifique devenu inapproprié. Met en avant la dégradation de la qualité de vie de la croix blanche, Chaussée dégradée impraticable accidentogène. Réfection de la chaussée demandée Lié à la 383</p>
@389		X									<p>COUSSY MARC Organisme : Trésorier Comité de Quartier de CAUDERAN Date de dépôt : Le 01/11/2020 Président du Comité de quartier de Caudéran. Favorable au BHNS estime qu'un parking de rabattement est nécessaire sur Caudéran.</p>
@390			X								<p>Grenouilleau Nadine Date de dépôt : Le 01/11/2020 Cette habitante de Floirac sollicite une liaison avec cette nouvelle ligne via le pont Simone Veil et le tram A place Stalingrad pour répondre aux besoins grandissants bas Floirac-Benauges en pleine mutation. Evoque la création d'une 2ème ligne hors périmètre. Favorable à tous projets incitant les automobilistes à déposer leurs véhicules avant rocade (parking, fréquence de passage, rapidité)</p>
@391		X	X								<p>DUPONT ISABELLE Date de dépôt : Le 01/11/2020 Deux roues. Il est primordial que ces aménagements aillent de pair avec une amélioration de l'itinéraire vélo entre St Médard et les boulevards. Je suis opposée à la création de parking Parc relais Mermoz. C'est + en amont qu'il faut retenir les voitures : prévoir un + grand P+R à Sud Médoc et un autre, au centre de St Médard, au sud de la place de la République. Le P+R s'installe sur une partie d'un vaste espace naturel. Je suis totalement opposée à ce parc relais à cet endroit. C'est d'autant plus navrant lorsque l'on constate qu'il existe plusieurs terrains privés plus à l'est, sur Eysines inutilisés (traversés par une ligne HT) ou utilisés par des vendeurs de voiture d'occasion. Une vitesse commerciale de 20km/h me semble lente et une durée d'1h pour aller de St Aubin à la gare est une durée longue, supérieur au trajet réalisé en voiture.</p>

E392			X			X	X			<p>Jean-Christian Dubois Date de dépôt : Le 01/11/2020 Observations @392 et @394 : ces deux observations sont liées Demande un moratoire basé sur les réserves suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chiffres utilisés pour l'étude préliminaire (valeurs sur la démographie gonflées en contradiction avec INSEE) - tracé inadapté nécessitant un alternat rue Capdeville pouvant être remplacé par des tracés alternatifs : revoir étude avec fréquentation du nouveau Tram D distant de 650m ; abandon du schéma en étoile au profit du renforcement des lignes de bus circulaires autour de la métropole ; revoir les chiffres de fréquentation de la LIANES 3+ incohérents avec Kéolis ; remise en service liane 16 Caudéran - gare. - nécessité de 70 % en site propre pour qualification BHNS - réponse aux lacunes pointées par l'AE - attente de la remise à plat du Schéma Directeur Opérationnel des Déplacements Métropolitains (SDODM) par Pierre Hurmic. - matériel roulant de 24m difficilement gérable avec un stockage à prévoir place Lucien Meunier - doublon du tram D et de son extension jusqu'à St Médard en Jalles (à 500 mètres de St Aubin de Médoc) - coût du projet en contexte de crise. PJ E392 Liée à la E394
@393								X		<p>GROS Adrien Date de dépôt : Le 01/11/2020 Aurait souhaité que les trottoirs soient élargis (Rue de l'Ecole normale, de Caudéran, de la Croix blanche) et que l'itinéraire soit largement planté. Porte son attention sur la question des vibrations</p>
E394			X		X	X				<p>Karine Reeb Dubois Date de dépôt : Le 01/11/2020 Observations @392 et @394 : ces deux observations sont liées Il est contesté les chiffres de fréquentation de la LIANES 3+ avancés par Bordeaux Métropole dans son dossier d'enquête publique de 2017 car surévalués, les vrais chiffres fournis par KEOLIS sont bien inférieurs à ceux que les élus précédents ont publié. Pour qualifier une ligne BHNS, il est nécessaire qu'elle soit à minima à 70 % en site propre, c'est à dire que le bus roule sur une ligne dédiée. Or, le projet actuel prévoit très peu de site propre (19% seulement entre St Aubin de Médoc et les boulevards et 43 % en moyenne intra-boulevards), ce qui est très loin du compte et implique que le BHNS roulera avec les voitures, les autres bus, et les vélos. Ce faible taux de site propre est inacceptable et prouve encore une fois que le tracé choisi n'est pas le bon. La sécurité n'a pas été abordée dans ce dossier (rue Capdeville notamment) L'estimation de la consommation d'énergie et des chiffres de fréquentation jugé fantaisistes Le niveau et la zone d'étude pour polluants atmosphériques incohérents et insuffisants Le choix de dimensions des bus non effectués à ce jour</p>
@395								X		<p>Adrien Date de dépôt : Le 01/11/2020 Regrette que le dossier ne soit pas consultable en ligne. Message adressé le 2/11/20209 à 15h35.</p>
@396			X	X	X					<p>Barretto Clara Date de dépôt : Le 01/11/2020</p>

@403		X								<p>Ayats corinne Date de dépôt : Le 01/11/2020 Trajet plus fiable pour se rendre à Bordeaux</p>
E404		X	X							<p>FNAUT NOUVELLE AQUITAINE Date de dépôt : Le 01/11/2020 Mr le président de la FNAUT-NA. Cite les points positifs et négatifs du projet : Points positifs : -matériel roulant 100% électrique dès la mise en service, --Véhicules accessibles confortables et adaptés aux PMR, -L'amélioration des fréquences Points négatifs : -la voirie de Bordeaux est inconfortable il conviendrait de renouveler les couches de fondation et de roulement de chaussées, - le dévoiement des réseaux uniquement au droit des stations n'est pas la bonne solution il doit être systématique car si on gagne du temps au moment des travaux on en perd au moindre incident ou modification de ceux-là. PJE404</p>
@405		X								<p>Lamiable Georges Date de dépôt : Le 01/11/2020 Favorable au BHNS permettant de désenclaver Caudéran, avec un accès direct à Bordeaux centre pour les habitants du Haillan. Solution plus économique et plus rapide à réaliser qu'une ligne de tram.</p>
@406		X					X			<p>FISHER REJANE Date de dépôt : Le 01/11/2020 FAVORABLE AU PROJET</p>
@407		X					X			<p>Sporrer Elisabeth Date de dépôt : Le 01/11/2020 Grâce au tram D dont le terminus est à Eysines Cantinolle, nous pouvons rejoindre la gare de Bordeaux St Jean en 46 minutes. Bien sûr, il faut compter en plus le temps de trajet entre St Aubin de Médoc et le parc-relais de Cantinolle. Dans ce cas précis, à quoi cela sert-il de dépenser 154.6 millions d'euros hors taxes pour faire la même chose avec un BHNS ? Au regard des temps de parcours le projet n'est pas pertinent.</p>
@408		X								<p>ROBERT Fabrice Organisme : ex président de la coordination des quartiers Ouest 33160 Date de dépôt : Le 01/11/2020 Le BHNS se substituant à la ligne liane 3 + ? que sera-t-il donc mis en place pour desservir les quartiers ouest de st Médard en Jalles. Le BHNS ne pourrait-il pas passer soit UN SUR DEUX depuis Villepreux vers picot puis avenue Léon Blum pour le rond-point du collège et filer vers le centre de st Médard par la rue Anatole France.</p>
@409		X	X	X			X			<p>Marguerite Date de dépôt : Le 01/11/2020 Cette contribution pose de nombreuses questions et réserves dont les principales sont :</p>

										<ul style="list-style-type: none"> - l'absence d'informations au-delà des Bus 100% électrique (site et organisation des recharges, nombre de bus total nécessaires, usure, coût) - la distance inter-arrêts de 500m désavantageuse pour les usagers et finalement équivalente à la distance de cette ligne aux autres lignes existantes - les difficultés de circulation de Mériadeck à la place de la Victoire - l'impact sur les voiries inadaptées des petites rues empruntées par les voitures et camion en délestage du secteur Croix Blanche - l'inutilité par rapport à une liane 3 sous utilisée en congés scolaires (1/4 de l'année) - la suppression de certains arbres
@410			X			X				<p>Lemaire Catherine Date de dépôt : Le 01/11/2020 Il faut densifier les stations vélos (à un arrêt sur deux ou trois) et en plus répartir des stations vélos entre 500 et 2km des arrêts pour que les personnes qui n'habitent pas le long de la ligne puissent venir prendre le BHNS avec un vélo et repartir chez elles avec un vélo. C'est un moyen pour inciter les gens à ne pas prendre la voiture.</p>
@411			X							<p>BREARD HELENE Date de dépôt : Le 01/11/2020 Evoque des futures difficultés du carrefour Michelet/De Lattre de Tassigny Caudéran et de nombreux embouteillages sont à prévoir. Une généralisation des couloirs de bus partout où c'est possible (route de saint Médard, boulevards etc....) et une importante augmentation des fréquences associées à un renouvellement raisonné du matériel (bus électriques, équipements connectés, confort accru, information.) permettrait de rendre la liane 3 aussi performante qu'un BHNS pour un coût moindre. Le tram D devant à terme atteindre Saint Médard, c'est quand même très luxueux pour les habitants y compris ceux de Saint Aubin qui peuvent être à Saint Médard en 5 mn avec une navette adaptée ou leur voiture s'il y a un parking d'échange. Métropole pourrait, pour clarifier le débat, ajouter au dossier un état financier comparant le coût des 2 formules : évolution de l'existant et BHNS avec avantages et inconvénients.</p>
@412		X		X		X	X	X		<p>MUNET Jean-Claude Date de dépôt : Le 01/11/2020 Ce contributeur fait état des : <ul style="list-style-type: none"> - 11 réserves du jugement en appel dont 8 ne sont toujours pas levées dans le présent dossier - 6 réserves de l'AE dont 5 n'ont pas été traités dans le dossier 2020. En conséquence de quoi le dossier n'a pas vocation à être déclaré d'utilité publique.</p>
@413							X			<p>DAMY Aude Date de dépôt : Le 01/11/2020 Assurer la sécurité des cyclistes, en généralisant la "cohabitation" de ces derniers (pour des vélos mécaniques la vitesse est généralement de 10-12km/h allant rarement au-delà de 15-18km/h pour des vélos à assistance électriques) avec les longs véhicules du BHNS (dont la vitesse "commerciale" sera de 21 km/h). Cela est d'autant plus problématique que la largeur du site propre envisagé (généralement 4,2 m) semble trop faible pour permettre des dépassements confortables (une bande cyclable doit faire 1,5m de large au minimum, tandis qu'une voie bus dédiée, au regard du futur gabarit du BHNS, doit être de 3,5 minimum. PJ@413</p>

@414			X					X	VALAT'3 Alain Date de dépôt : Le 01/11/2020 Très favorable au projet sous les meilleurs délais, en complément du bus 16 (jusqu'à la gare).
@415			X			X		X	JOELLE Date de dépôt : Le 01/11/2020 Ce projet très onéreux ne répondra pas au problème majeur des bordelais. La partie Ouest de Caudéran (notamment l'axe de la rue Pasteur) est totalement délaissée. Il n'apporterait en outre que des nuisances et une dangerosité extrême pour les vélos alors que la municipalité actuelle vise absolument à favoriser ce mode de transport. Métropole pourrait, pour clarifier le débat, ajouter au dossier un état financier comparant le coût des 2 formules : évolution de l'existant et BHNS avec avantages et inconvénients.
@416		X						X	Marrilliet Philippe Date de dépôt : Le 01/11/2020 Contre les dégâts collatéraux du BHNS dans les rues adjacentes notamment les réductions de trottoirs. (rue Henri Deffes)
@417			X		X	X		X	BRIARD Hugues Date de dépôt : Le 01/11/2020 Contribution très détaillée de 35 pages. Cette contribution personnelle est complétée par un véritable dossier étayé de 35 pages portant tant sur la méthodologie que les résultats du projet BHNS. Sollicite un moratoire dans l'attente d'une révision du dossier sur plusieurs éléments fondamentaux : objectifs, tracé, vitesse commerciale, matériel roulant et intermodalité. PJ@417
E418		X	X						Laurent DE CALBIAC Date de dépôt : Le 01/11/2020 Ce riverain du quartier Croix Blanche est opposé à ce projet dont le coût est totalement exorbitant, et qui n'amènera que des désagréments pour les riverains du centre-ville. La suppression de places de stationnement sur le tracé du BHNS signifierait la réduction de la largeur des trottoirs pour créer de nouvelles places de stationnement sur les rues adjacentes au détriment des riverains qui verraient des véhicules stationnés sous leurs fenêtres.
@419			X						Droillard Hervé Date de dépôt : Le 01/11/2020 Plaidoyer pour que le BHNS s'implante en rive droite.
@420			X					X	Barthe-Simorre Hélène Date de dépôt : Le 01/11/2020 Fermement défavorable pour plusieurs motifs : <ul style="list-style-type: none"> - "mastodontes" de 24M, toutes les 5 minutes, dans un secteur dit aux rues étroites déjà très chargé en circulation (rue du Grand Lebrun, rue de la Croix Blanche, rue Capdeville, place des Martyrs-de-la-Résistance) - quid du partage de l'espace public (voitures, 2 roues motorisés, vélos, trottinettes, marche à pied...) - réduction place Lucien-Victor Meunier - inutilité du projet par rapport au tram D (sous utilisé, avec extension vers St Médard en 2022, et temps de parcours inférieur au BHNS)

										<p>Comment peut-on envisager un cadencement des BHNS à 5 minutes en heures de pointes, sachant qu'il faudra respecter le passage des trams ? Cela ne risque -t-il pas d'engorger la circulation des véhicules et vélos mis de force à l'arrêt ?</p> <p>Des essais de passage du BHNS avec de vrais véhicules ont-ils été envisagés dans des rues étroites, comme la rue Capdeville et la rue du Château d'eau à Bordeaux ?</p> <p>Les personnes qui pourraient emprunter ce bus sont-elles concernées par ce trajet de bout en bout et ne peut-on pas envisager des connexions entre des transports existants pour leur permettre de se déplacer ?</p> <p>Pendant les congés scolaires, qui impactent déjà fortement la fréquentation de la liane 3, A-t-on pris cela en considération ? Je peux déjà constater que pendant ces périodes des bus de faible capacité serait plus adaptés</p> <p>Des arbres vont être coupés place des Martyrs de la résistance : Est-ce dans la droite ligne d'une vision plus verte de la ville ?</p>
@427								X	<p>BLANCHARD Cyril Date de dépôt : Le 02/11/2020 Actons maintenant le projet et préparons son développement pour des axes essentiels de la métropole.</p>	
@428		X	X		X			X	<p>de guzman Bruno Date de dépôt : Le 02/11/2020 Pour ce contributeur le BHNS répond aux critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de responsabilité collective avec intérêt collectif supérieur aux "petits lobbies égoïstes et intéressés" - d'écologie avec un bilan carbone moyen et long terme favorable malgré la nécessité des travaux - d'amélioration du trafic aux heures de pointe via la réduction d'automobiles pour les trajets professionnels et privés - de solution pour les étudiants d'éviter un loyer sur Bordeaux. 	
@429		X							<p>MENUET Cécile Date de dépôt : Le 02/11/2020 Un arrêt tous les 500 mètres. C'est déjà la distance actuelle entre 2 arrêts sur les lignes actuelles. Il faudrait les espacer un peu plus. Par ailleurs, les vélos auront-ils accès à ces voies ? Si oui, ils risquent de ralentir le trafic des bus HNS.</p>	
@430								X	<p>Pierre Date de dépôt : Le 02/11/2020 Ce projet repose avant tout, sur une volonté de TEST d'un élu. Le choix du tracé sur Saint Aubin a été ainsi posé, puis des chiffres ont été avancés pour le justifier.</p>	
@431		X			X		X		<p>Deffieux Alain Date de dépôt : Le 02/11/2020 Propose un trajet alternatif : création d'une ligne BHNS Saint-Aubin, Saint Médard- en-Jalles, le Haillan, rejoignant le terminus de Cantinolle du tram D (direct jusqu'à la gare Saint-Jean). Cette proposition offrirait un service équivalent au même nombre d'usagers moyennant un renforcement des fréquences du tram D, un coût optimisé, un temps parcours d'1h réel, sans engorger le centre-ville et impacter la vie des bordelais. Une réponse aux chiffres erronés présentés dans le dossier concernant le temps de parcours</p>	
@432		X			X		X		<p>MARTIN Robert Date de dépôt : Le 02/11/2020 Pour un habitant de la rue de l'Ecole normale la suppression des lignes de bus 2 et 3 le prive de moyen de transport pour accéder au centre culturel et commercial de Bordeaux.</p>	

										Être oblig� de passer par la gare pour aller � la Place des Quinconces ne constitue pas une solution raisonnable et repr�senterait une d�gradation importante par rapport au service actuel. En tant que contribuables ne comprennent pas l'engagement d'une telle d�pense publique pour ce projet dont les gains semblent �tre tr�s discutables.
R433 (MED-A-1)	X									Observation li�e � l'observation E284 DE L'Association des propri�taires de Larros pour le compte de : -Me Seguin Catherine n� du plan 11, -Me Pourvoyeur Marie Chantal n�e Seguin n� du plan 10 commune de St M�dard en Jalles. Ces 2 terrains, pour parties parcelles AW 769 et 768 sont dans l'emprise du projet, les parcelles pr�cit�es sont l'objet d'une promesse de vente � un promoteur L'association n'acceptera pas des indemnitis inf�rieures au prix de 172�25/m�fix� par la promesse de vente. -Exigent que la cl�ture existante (plaques en b�ton) soit refaite � l'identique, et rallong�e jusqu'� la jonction avec le portail �lectrique existant sur la propri�t� de Madame Catherine Seguin.
@434		X			X	X	X	X		DIGUE Martine Date de d�p�t : Le 02/11/2020 Avis d�favorable citant l'analyse du groupe EELV et regrettant le contexte de remise � contribution du public (avant notamment remise � plat par la nouvelle municipalit� et sans �volution notable du projet). Les r�serves du dossier portent sur : l'absence d'int�gration des nouveaux besoins de mobilit�, vitesse commerciale trop optimiste, pratique s�curis�e du v�lo oubli�e, trac� contraint et inadapt� depuis les Boulevards jusqu'� l'intersection Ch�teau d'eau/Bonnac. Elle insiste en particulier sur : - la proportion de site propre BHNS d'environ 30% (le plus bas de France) et les difficult�s de circulation au sein du trafic g�n�ral - sur la s�curit� des pi�tons et des cyclistes " usagers du v�lo futurs enclav�s entre trottoirs et bus de grande longueur ". Elle propose de reprendre la solution EELV utilisant des parcours diff�rents pour entrer et sortir de Bordeaux avec de vraies pistes cyclables (Concertation de la mairie de Bordeaux 9 juillet 2019).
@435				X						CHERON JEAN PAUL Date de d�p�t : Le 02/11/2020 Souhaite que soit �tudi� un v�hicule fonctionnant � l'hydrog�ne.
@436								X		CHERON REGINE Date de d�p�t : Le 02/11/2020 Bus rapide confortable et peu polluant � la mise en service attendue.
@437		X					X			JONVILLE LUC Date de d�p�t : Le 02/11/2020 D�favorable � ce projet, doublon du tram D avec son extension vers St Aubin, et des trams vers la gare. Propose : - d'une fa�on g�n�rale de privil�gier les d�placements inter-communes de la m�tropole sans avoir � passer par le centre - et plus particuli�rement de cr�er une ligne tram vers M�rignac par Caud�ran (du fait du bassin d'emploi, par rapport aux bus existants).

@438			X							<p>TISSOT ERIC Date de dépôt : Le 02/11/2020 Je soutiens massivement ce projet. Relier de manière transversale avec des transports en commun les différentes communes de Bordeaux Métropole est indispensable au regard de l'environnement, des infrastructures et de la cohérence des territoires.</p>
@439		X								<p>DUCOULOMBIER Jean Date de dépôt : Le 02/11/2020 Se référant au Schéma directeur de la restructuration des transports du quadrant Nord-Ouest lancé en 2008, dont le tram D était la phase nord, le tracé du BHNS est l'exécution de la deuxième phase sur le corridor Sud. Le supposé "doublon" résulte donc d'une analyse très partielle. Le seul point positif à retenir dans les critiques exprimées porte sur l'insuffisance des parkings de "relais" ou de "restitution",</p>
@440		X	X	X		X		X	X	<p>Lacoste Françoise Date de dépôt : Le 02/11/2020 Défavorable au projet BHNS qualifié de discriminant (entre les population extra-intra boulevard), dépassé depuis 2012, ne tenant pas compte des nouvelles données économiques et financières, du développement du télétravail, de l'existence du Tram D (même trajet, sous utilisé), du besoin de lignes de transport en commun en circulaire périphérique de commune à commune. Elle fait état des nuisances en termes d'environnement de vie pour les bordelais du BHNS : suppression de nombreux stationnements, stations imposantes devant maisons, imposants systèmes d'alimentation du bus en électricité, vibrations, files ininterrompues de bus dans les rues étroites. Propose un BHNS de St Aubin jusqu'aux terminus des Tram A et Tram D. Elle conclut sur l'inutilité du BHNS (doublon tram D et lignes bus suffisantes) et sur l'absence d'utilité publique.</p>
@441			X							<p>LECCHEVALLIER KATHY Date de dépôt : Le 02/11/2020 Inadapté à notre quartier Saint Seurin/ Capdeville/Croix Blanche. Aucun site propre n'est prévu, ce qui va engorger la circulation du quartier et mettre en danger la circulation des deux roues qui ne bénéficient pas de site dédié.</p>
@442							X			<p>De La Chapelle Florence Date de dépôt : Le 02/11/2020 Insiste sur la sécurité et considère qu'un passage par les boulevards de Bordeaux permettrait d'éviter un passage difficile.</p>
@443			X		X		X	X	X	<p>BELONDRADE Michel Organisme : COMITE DE QUARTIER DE CAUDERAN (Président) Date de dépôt : Le 02/11/2020 Le Président du Comité de Quartier de Caudéran propose une analyse critique étayée de 5 pages en réponse aux principaux arguments des opposants au BHNS. 4 points sont notamment développés : - synthèse des décisions de justice ne donnant que partiellement raison aux opposants mais justifient que Bordeaux Métropole mette en conformité un nouveau dossier d'enquête publique - l'absence de doublon avec le réseau tram et transport commun existant - le coût du BHNS</p>

@449		X								<p>Armand Date de dépôt : Le 02/11/2020 Cet habitant de la place Martyrs de la Résistance souligne le caractère inapproprié du projet (dimension du bus dans la rue étroite de Capdeville). Propose l'étude de tracés alternatifs.</p>
@450					X					<p>RABUSSIER Axel Date de dépôt : Le 02/11/2020 Il serait souhaitable de rendre le cours Aristide Briand plus végétalisé.</p>
@451		X								<p>AMESPIL Jean baptiste CAFE JBA Date de dépôt : Le 02/11/2020 Demande un aménagement devant son commerce. Voir la contribution n°4 de Mr Jallon Augustin PJ@451</p>
@452		X								<p>Bignonneau Pascal Date de dépôt : Le 02/11/2020 -Refus du BHNS rue Emile Zola car cette rue n'est pas adaptée à ce genre de véhicule. -Refus la requête du Collectif Jalles Transport qui propose une parallèle à Zola -Contre le déplacement de l'arrêt des Escarrets : maintien de l'arrêt Escarrets à son emplacement actuel. -Maintien du tracé actuel : le BHNS doit passer par la RD 1215 -Proposition d'une route parallèle à la RD 1215 sur le chemin communal qui longe la RD 1215. Cela permettrait d'aménager une voie pour le BHNS en site propre.</p>
@453		X						X		<p>Association Quadrant Nord-Ouest Association Date de dépôt : Le 02/11/2020 Association Quadrant Nord-Ouest en complément de la contribution du 27 octobre et suite aux réunions de travail citoyennes des 16 et 22 octobre 2020 de Saint Médard en Jalles. Demande le maintien du tracé défini dans l'enquête publique depuis la station République jusqu'à St Aubin et la non prise en compte des contributions sollicitant une variante par la rue Emile Zola (route non adaptée, expropriation, frais supplémentaires...) Propose une variante entre la station Euromédoc et le lycée Sud Médoc le long de la RD 1215 avec un aménagement d'une bretelle dédiée au niveau du rond-point (voir plan). En sus demande le maintien de l'alternance des trajets identiques à la Liane 3 + actuelle depuis la station République sur Saint Aubin et les quartiers ouest. PJ@453</p>
@454		X								<p>Monin Céline Date de dépôt : Le 02/11/2020 Favorable au projet propos de : - Adapter le chemin communal urbanisé entre la station Euromédoc et le parking du lycée Sud Médoc - Ouvrir la route du rond-point du lycée Sud Médoc vers la rue Delmestre pour faciliter l'accès des forces de l'ordre au parking du BHNS et fluidifier la circulation routière sur ce secteur.</p>

@455			X							<p>TEISSEIRE Denis Date de dépôt : Le 02/11/2020 Revient précisément sur les problématiques liées à l'alternat rue Capdeville source de perte de temps de régularité du BHNS et sans justification de ce choix présenté dans le dossier. Propose 2 tracés alternatifs permettant de supprimer cet alternat grâce à la dissociation ponctuelle des trajets entrant et sortant - trajet sortant (depuis la sortie de la rue du Château d'Eau jusqu'à l'intersection de la rue de la Croix Blanche avec la rue Jean Soula) : trajet empruntant les rues Judaïque et Jean Soula. - trajet entrant (rues Croix Blanche et Capdeville) grâce à un trajet empruntant ces rues Jean Soula- rue Georges Mandel. En cas de vérifications positives nous demandons que ces 2 alternatives soient présentées au public dans le cadre de réunions avec débat. PJ@455</p>
@456			X					X		<p>d'Arripe Guy Date de dépôt : Le 02/11/2020 Ce projet en l'état est un mauvais projet : coûteux (pour le résultat) et hasardeux qui de plus n'améliorera pas la situation des usagers (collégiens, lycéens nombreux sur la "3" qui n'auront/n'ont déjà plus de desserte directe comme avec l'historique "SM" : établissements scolaires de la Barrière du Médoc)</p>
@457		X	X					X		<p>RODIERE Bernard Date de dépôt : Le 02/11/2020 Le BHNS induit des contraintes inacceptables. Dossier numérique difficilement lisible pour analyser les reports de trafic. Rue de la Croix Blanche : pourquoi ne pas autoriser la circulation en heures creuses. Les riverains n'auront plus de stationnement. Le rétrécissement des trottoirs est une situation incompatible avec un cheminement de fauteuil roulant. Coût d'exploitation non connu. PJ @457</p>
@458										<p>TEISSEIRE Denis Date de dépôt : Le 02/11/2020 – DOUBLON.</p>
@459				X						<p>TEISSEIRE Denis Date de dépôt : Le 02/11/2020 Monsieur Teisseire demande d'ETUDIER DEUX ALTERNATIVES A l'ALTERNAT C'est dire que, sous réserve d'inventaire, il est légitime d'envisager ces deux tracés alternatifs. ALTERNATIVE 1 : la modification du trajet sortant du tram bus (planche 1) Elle consiste à remplacer le trajet sortant du tram bus depuis la sortie de la rue du Château d'Eau jusqu'à l'intersection de la rue de la Croix Blanche avec la rue Jean Soula, ceci par un trajet empruntant les rues Judaïque et Jean Soula. ALTERNATIVE 2 : la modification du trajet entrant du tram bus (planche 2) Elle consiste à remplacer le trajet entrant empruntant les rues Croix Blanche et Capdeville, ceci entre les intersections avec les rues Jean Soula et Georges Mandel par un trajet empruntant ces rues Jean Soula- rue Georges Mandel Un plan détaillé en PJ @459.</p>
@460								X		<p>Antoine Date de dépôt : Le 02/11/2020 Estime que les aménagements ne doivent se faire au détriment des usagers, notamment les trottoirs doivent être praticables pour les piétons.</p>

E461			X			X		X		<p>pascale.bonneau33@laposte.net Date de dépôt : Le 02/11/2020 Projet qualifié :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de coûteux - d'inutile (tracé non direct, sous-utilisation du tram D existant, déplacement des bouchons) - complexifiant la vie les habitants (changement des sens de circulation, suppression de parking malgré les difficultés déjà présentes) - nuisible pour l'environnement (sacrifice des gros arbres existants hébergeant toute faune non compensée une par des jeunes plantations). <p>Propose de réemployer le budget pour des plantations d'arbres, créer des pistes cyclables sécurisées, et réaliser divers aménagements urbains (non exhaustif)</p>
E462									X	<p>Marc Chisson Date de dépôt : Le 02/11/2020 Voir le dossier Bordeaux à cœur.</p>
R463			X						X	<p>Jean Date de dépôt : Le 29/10/2020 Rien ne justifie ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il n'existe pas de BHNS en centre - ville (Nantes, Metz) - ce BHNS fait doublon avec le tram D - cout 160 M € cet argent pourrait être utilisé ailleurs.
R464										<p>Association Bordeaux à Cœur Date de dépôt : Le 29/10/2020 - Doublon à la E 318.</p>
R465 (BCM-B)		X	X	X	X	X	X	X		<p>Jean Date de dépôt : Le 26/10/2020 Un scandale en pire : enquête en période de vacances, absence d'affichage, Rue Capdeville trop étroite, des études biaisées, étude de fréquentation farfelues, gabegie financière, hérésie technocratique,</p>
R466			X						X	<p>Véronique Date de dépôt : Le 27/10/2020 Surprise que le BHNS passe par la rue Capdeville ou la circulation actuelle est déjà dangereuse, ajoute que la circulation en alternance est une vue de l'esprit</p>
C467			X					X	X	<p>Jean Marc Date de dépôt : Le 27/10/2020 Le projet basé sur des données de 2015 ne tient pas compte d'évolutions importantes concernant la croissance significative des vélos qui tend à minima à se maintenir et la nouvelle réglementation d'aménagement des collectivités locales (art. 16 loi LOM du 24 déc. 2019 modifiant l'art. L228-2 du Code de l'Environnement). Cette problématique est essentielle particulièrement sur le tronçon Caudéran ST Amant - Gare proposant</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit conservation de la situation existante avec vélos circulant sur le site propre des bus - soit mixité du vélo avec tous les autres véhicules sans aménagement particulier - combiné à l'étroitesse de certaines rue type Grand Lebrun rendant tous dépassements impossibles dans le respect des dispositions du Code de la route.

											Nécessité de prise en compte complémentaire des vélos à assistance électrique et trottinettes. Ce constat remet en question les objectifs de vitesse du BHNS, sa pertinence pour le tronçon et surtout sa cohérence avec la mise en place par Bordeaux Métropole du Plan Urgence Vélo et Plan Mobilité.
R468 (BCM-B)		X									Solenn Date de dépôt : Le 27/10/2020 D'un quartier aéré spacieux et tranquille nous allons passer à un quartier étriqué à la Parisienne. Pourquoi avoir des places "handicapés" si on ne peut pas sortir son fauteuil ?
C469		X	X					X			Alain Date de dépôt : Le 27/10/2020 Habite Caudéran estime que le BHNS sera le bon moyen de transport pour rejoindre le centre de Bordeaux.
R470 (BCM-B)					X	X	X				HEINSCHILD Date de dépôt : Le 23/10/2020 Projet non approprié pour cause des éléments suivants : Acoustique, Polluant, Energétique, Sécuritaire.
R471 (BCM-B)		X	X			X				X	Alexandre Date de dépôt : Le 23/10/2020 Favorable sous réserve d'une réduction de la place donnée à l'automobile dans ce projet qualifié "écologiste". Remet notamment en question la création des stationnements bilatéraux rues Colmar, Bersot, Renaissance, Deffes par ailleurs générateurs de nuisances (rétrécissement de trottoirs, suppression voie cyclable contre sens).
R472										X	Anonyme Date de dépôt : Le 27/10/2020 Beaucoup d'encombrements derrière les bus actuels cela ne s'arrangera pas avec le BHNS. Est contre le projet.
R473 (AUB-B-23)			X								Anonyme Date de dépôt : Le 29/10/2020 Favorable au BHNS et son tracé qui vient compléter le Tram depuis Eysines.
R474										X	Jean-Philippe Date de dépôt : Le 31/10/2020 Projet formidable
R475 (AUB-B-25)			X								GOEMAERE Olivier Date de dépôt : 31/10/2020 Plutôt favorable au projet. Mais passons d'un arrêt à deux arrêts.
R476 (AUB-B-26)				X			X			X	PATAU Pierre Date de dépôt : 31/10/2020 Cet habitant de St Aubin est favorable au projet lui permettant de rejoindre rapidement Bordeaux, sans pollution et dépense excessive.

R477 (BCM-B)		X								<p>Anonyme Date de dépôt : 22/10/2020 Principe du BHNS positif. Par contre il faut d'urgence relier les banlieues entre-elles et cesser les "pénétrantes"</p>
R478 (BCM-B)		X	X		X					<p>GUIHAL Pierre Date de dépôt : 27/10/2020 Favorable au BHNS pour ses qualités de confort et efficacité pour les usagers qui est la seule alternative aux transports individuels et permettra une hausse de fréquentation de cette ligne. Propose de compléter : - par des garages à vélos fermés tout au long du tracé - création d'un double site propre cours Pasteur (Haillan) avenue St Médard (Eysines) étant donné la place disponible et au détriment des voitures - prévoir une priorité du BHNS sur tout le tracé avec feu rouge clignotant pour les voitures - prendre en compte tout le cycle de vie et empreinte environnementale dans le choix du matériel roulant électrique - réfection des chaussées pour le confort</p>
R479 (BCM-B)		X				X	X			<p>LAPEYRE Clara Date de dépôt : 28/10/2020 Personne handicapée habitant le quartier St Seurin évoque une possible suppression de l'arrêt Delaunay, cela pénaliserait d'autres personnes handicapées. Au titre du BHNS précise que l'inconvénient majeur est le passage étroit rue Capdeville, la circulation sera une nuisance pour tous les usagers. Par ailleurs elle estime que le projet n'a pas été suffisamment étudié et précise que le coût est très élevé.</p>
C 480		X								<p>Madame Lassère Madeleine : Courrier adressé le 17 Octobre, reçu le 19 Octobre à Bordeaux Métropole et transmis à la commission d'enquête le 10 Novembre. La rue Capdeville est un obstacle rédhibitoire à tout moyen de transport de grandes dimensions. Créer un alternat à cet endroit est contraire à tout bon sens. Ce quartier est inadapté à un transport de masse.</p>
C 481		X								<p>Julien Guitel : Cette personne a eu, semble-t-il, des problèmes de connexion le jour de la clôture de l'enquête. Message reçu le 10 Novembre : Favorable au projet. Précise que la voie dédiée au BHNS, au milieu de la chaussée sur l'avenue de St Médard s'interrompt au niveau de l'allée du Limancet et reprend juste après l'avenue René Antoune au niveau du rond-point. Cela devrait être repris dans le projet comme dans le précédent ce qui ne semble pas être le cas.</p>

GRILLE DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS ORALES
Effectuées lors des permanences "physiques" et téléphoniques
Enquête publique Bus à Haut Niveau de Service - 1er Oct.au 2 Nov. 2020

Les personnes reprises en suivant sont venues lors des permanences afin d'obtenir des renseignements ou faire des observations orales.

Permanence du 1 Octobre Cité Municipale	
Nom de l'intervenant	Synthèse de l'observation
Mr Jallon Augustin Bordeaux	Monsieur Jallon est commerçant face à la Basilique St Seurin, place du Prado. Devrait faire une observation sur le registre numérique concernant les places de parking face à son local. Observation déposée sur le registre numérique @4
Mr Courtade Jean Bordeaux	Monsieur Courtade fait part de quelques remarques : " enquête mal faite – selon lui le trajet n'est pas prévu – étude sur le nombre de passagers potentiel à revoir – prévisions de Kéolis différentes de celle de Bordeaux Métropole". Monsieur Courtade doit développer ses observations sur le registre numérique.
Permanence du 6 Octobre Saint Médard en Jalles	
M. Maxharraj	Restaurant rue Descartes à St Médard en Jalles – bail et location à la société SCI Lazer. Concerné indirectement par acquisition foncière parcelles n°25 et 26 pour zone de terrasse et terrain de pétanque dont les travaux viennent d'être achevés. Non informé du projet par son propriétaire. Suite à la prise de connaissance de l'affichage de l'enquête publique, est venu s'informer à la présente permanence. Va déposer une observation sur le registre et éventuellement sollicité un entretien avec Mme Chadoutaud pour exposer ses propositions.
Mme Korn à deux titres Privés (parents rue Croix Blanche, résidant centre de St Médard) Présidente association PEEP (parents d'élèves)	1 ^{ère} motivation : à titre privé prise d'informations (consultation tout le long du tracé - plan des aménagements notamment) 2 ^{ème} motivation : au titre de l'association PEEP dépôt d'une observation sur le registre papier DUP concernant l'ajout de ralentisseur/ mise en sécurité des écoliers avenue Montaigne. Observation R80 déposée sur le registre numérique
M. et Mme Villeroix	Vont aménager en déc. 2020 au 18 rue de St Aubin à St Médard en Jalles. Ils souhaitent s'informer et faire part de leurs inquiétudes concernant la dangerosité de sortie de leur rue sur la rue principale de St Aubin avec risque de collision avec BHNS.
M. Pouillier Christian	Avis favorable. Dépôt contribution sur registre papier DUP. Observation R82 déposée sur le registre numérique
M. J. L. Mourat (porte-parole) et S. Mallot au titre du collectif Jalles Transports	Avis Favorable avec plusieurs réserves et propositions étayées. Dépôt sur le registre papier DUP d'un courrier de 4 pages (courrier 3 pages + plan annexé 1 page) détaillant les remarques et propositions. Un dépôt sera également réalisé sur le registre numérique. Le collectif a déjà déposé un avis lors de la précédente enquête de 2017. Il représente une pétition de 7300 signatures déjà déposée lors de la précédente enquête, pétition toujours en vigueur, le projet BHNS ayant peu évolué (hormis matériel roulant électrique ne faisant l'objet d'aucune remarque dans la pétition). En complément des tracts et historique des échanges ont été remis au commissaire enquêteur pour information de l'ensemble de la commission. Au-delà des réserves technico-économiques du projet, le collectif regrette l'absence de réalisation de l'étude complémentaire St Médard (voir délibération du conseil de Métropole du 7 juillet 2017 N°32399 et délibération du 23 mars 2018 N° 33248)

Enquête publique E2000053 / 33 - Christian MARCHAIS Président de la commission d'enquête, Daniel LECLERC - Membre Titulaire, Eva MONDINI - Membre Titulaire

	Lié à l'Observation @34 déposée sur le registre numérique
	Permanence du 6 Octobre Bordeaux Caudéran
Me Dedieu - Rue Bellus -Mareillac	Demande de renseignements sur le projet qu'elle trouve trop onéreux.
Mr Briard 18 allée du bois Bx	Doit écrire ses remarques.
Me bachelier Pascale Rue de l'Avenir	Favorable au projet, formule des réserves quant à la sécurité pour les cyclistes.
Mr Belondrade Pt du Comité de quartier de Caudéran	Chaud partisan du BHNS doit produire la contribution du Comité qu'il préside. A eu l'occasion d'accompagner Mr Juppé lors d'une visite du BHNS à Metz. Lié aux observations @192 et 194
Mr et Me Bannié Rue du Grand Lebrun Bx	Propriétaires de la parcelle 40, possède un garage ont 5m ² sont dans l'emprise du projet. S'étonnent que ce garage ne figure pas au plan parcellaire. Doivent produire une contribution écrite
Mr et Me Toujas - 9 Avenue du général Leclerc	Ont consulté le dossier
Me Amat- 33 Rue de Caudéran	Se dit hostile au projet en raison du bruit des vibrations et du cout trop élevé
	Permanence du 8 Octobre Mérignac
M. Marsaud	Recherche d'informations sur le tracé concernant la commune de Mérignac dont il est résident et sur les interconnexions avec l'ensemble du réseau TBC. A déposé une observation sur le registre DUP papier + va continuer à consulter le registre numérique
	Permanence du 8 Octobre Quartier Sud
M. Pocquet	Recherche d'informations sur l'ensemble du tracé (est déjà venu se renseigner, et contributeur actif des enquêtes publiques sur ce secteur). Déposera une contribution sur le registre numérique (propositions étayées avec PJ) Lié à l'observation @46
M. et Mme époux Allègre	Recherche d'informations sur la zone Victoire où ils résident. Manque de lisibilité sur les plans de la zone Victoire, et le positionnement exact de certaines stations dans le sens aller-retour. Principales réserves : - Engorgement zone victoire y compris pour les bus - Manque de sécurisation aménagement cours de la Marne - mauvaise desserte de la Gare – distance aux arrêts de tram
M. Charpentier	Recherche d'informations sur l'ensemble du tracé (est déjà venu se renseigner) et est particulièrement investit sur le sujet de la mobilité Bx (ancien adhérents association métro de Bx) Va faire une contribution sur le registre numérique (propositions étayées avec PJ)
	Permanence du 10 Octobre Saint Aubin de Médoc
Association ASL-VH Pt : Mr Cosnard - T : Mr Cotrait - S : Mr Pingney	L'association évoque, route du Tronquet : un problème de largeur à la station, une absence de trottoirs le long du lotissement et un passage piéton mal positionné. Elle doit faire une observation par mail.
	Permanence du 13 Octobre Le Haillan
Madame Lahuerta Thérèse	Madame Lahuerta souhaitait connaître le tracé emprunté par le BHNS sur la commune du Haillan ainsi que les stations envisagées. Informations communiquées à l'appui du flyer.

Permanence du 13 Octobre Le Taillan	
Mr Ozaneaux Adjoint au maire mobilités-Transport	Se pose des questions au sujet de la route qui traverse la forêt (cf. Doc 3 bis, Planches aménagements Sec 1 PI 07). Doit venir à la permanence du 27 octobre après avoir consulté ses services.
Permanence du 14 Octobre Caudéran	
Mme Christine Benquet Rue du Grand Lebrun	Nous indique que son garage n'est pas repris sur le plan figurant dans le dossier parcellaire. Après vérification il est bien repris. D'autre part souhaite savoir si des sondes pour l'estimation des vibrations ont été posées Rue du Grand Lebrun. Les informations lui ont été communiquées.
Mr Ganizate Av du Général Leclerc	Souhaitait obtenir des informations sur le document qu'il avait reçu dans le cadre de l'enquête parcellaire. (Suppression de 51 M²). Information transmise.
Mr et Mme Teyssendier de la Serve Rue de Colmar à Bordeaux	Informés par un tract de Bordeaux à cœur. Sont contre le projet et la modification envisagée pour le stationnement dans leur rue.
Mr Garneau Jacques Rue du Grand Lebrun Bordeaux	Fait part de ses inquiétudes concernant l'acoustique et les vibrations. Les points de mesure ont été faits dans des endroits où il n'y a pas de vis-à-vis. Il précise qu'un collecteur d'eau pluviale d'un diamètre de 1,30 m n'a pas été pris en compte. Il constate un tassement des murs de clôture et portail. Selon lui une assise identique à celle du tram est indispensable.
Madame Meric Grand Louis	Locataire gérante de la station de lavage du Grand Louis. Souhaitait obtenir des informations d'ordre général et tout particulièrement du planning des travaux. Informations transmises.
Madame Ricard - Av du Général Leclerc	Concernée par l'enquête parcellaire elle désirait obtenir des informations sur le secteur du Général Leclerc. Informations communiquées.
Collectif de la Villa St Amand Caudéran. DR SALIOU Président, Mme SERRANO mandataire pour le compte de FONCIERE de Logements (représentant 7 logements) ; Mr DUVAL, Mme QUICHAUD Mme SOHM, Mme PASCAL, Mme RENOUARD, Mr CAILLAUD, Mr DARIET	Cette association est venue manifester son mécontentement sur la station prévue devant leur immeuble. Met en avant les problèmes de sécurité, d'accès au parking, les nuisances sonores, l'entrée principale condamnée, l'augmentation de la fréquence des bus. Lié à l'observation @109
Permanence du 14 Octobre Eysines	
Madame Vizard Av de St Médard en Jalles à Eysines	Souhaitait avoir des informations générales sur le dossier. Trouve le projet onéreux.
Permanence du 15 Octobre Saint Médard en Jalles	
Mme Debuire (habitante St Médard et utilisateur liane 3)	Recherche d'informations (projet d'abandon de l'extension tram D ?). A pris connaissance de l'ensemble du tracé. A déposé une contribution sur le registre papier insistant sur l'intérêt du tram D pour St Médard. Avis globalement favorable
M. Dhersin (habitant St Médard et utilisateur liane 3)	A émis 2 réserves au projet : <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas abandonner la desserte de la bretelle liane 3 Issac (au regard de l'accroissement des habitants et des 2 points d'intérêt professionnel Ariane Group et du collège) - Modifier le tracé en faisant passer le BHNS rue Emile Zola plutôt que route de Lacanau (pour rendre service à un plus grand nombre d'usager et éviter un itinéraire surchargé) Va déposer une contribution sur registre numérique

M. Grimaud (utilisateur liane 3 via St Médard)	Très demandeur du BHNS. A évoqué plusieurs propositions dont : suppression d'un plus grand nombre d'arrêt pour renforcer l'ambition de gain de temps du BHNS (comparaison à la réussite du BHNS marseillais). Doit déposer une contribution sur registre numérique
Mme Gratacap (habitant St Médard et utilisateur liane 3)	Recherche d'informations sur la partie parcellaire. Membre du collectif Jalles transport Favorable au BHNS avec plusieurs propositions complémentaires : parking relais en + de Sud Médoc sur St Médard pour compenser les quartiers Issac et permettre le lien avec autres bus, création d'une ceinture de fer en anneau de Bordeaux A déposé une contribution sur le registre papier DUP. Lié à l'observation R177
M. Lebrun (habitant St Médard)	100% favorable au BHNS avec pour seul inquiétude l'entrée dans la ville de Bordeaux nécessitant une position forte de la municipalité bordelaise. A déposé une contribution sur le registre papier DUP R178
M. Le Maire de St Médard en Jalles et Monsieur Chritofoli (adjoint en charge de la participation citoyenne et vie démocratique)	Information concernant les réunions de concertation en cours à l'initiative de la commune sur les sujets DSP et BHNS et notamment de la tenue de 2 réunions de travail à venir les 16 et 22 oct. 2020. Une contribution sera officiellement par la municipalité et déposée le 22 oct. 2020.
Permanence du 15 Octobre Mérignac	
Habitante Mérignac (arrêt grand Louis)	A des inquiétudes vibrations (phase travaux pour sa maison à proximité), suppression du stationnement (le long de la route et devant sa maison causant une moins-value immobilière). Souhaite disposer de coordonnées Mme Chadoutaud pour demander des compléments Va déposer une contribution sur le registre numérique.
Evanno Mérignac (expert immobilier)	Accès aux informations pour pouvoir les diffuser. Intéressé par la « valeur du patrimoine immobilier dans le temps ». Ne souhaite pas forcément déposer de contribution.
Permanence du 20 Octobre Saint Aubin de Médoc	
Mr Ducoulombier Bordeaux Caudéran	Est venu faire une observation concernant la commune de Caudéran. Devrait effectuer une observation sur le registre papier de Caudéran. Lié à l'observation @188
Mr Belondrade Président du comité de quartier de Bordeaux Caudéran	Mr Belondrade nous informe qu'il fera des propositions concrètes sur le projet de BHNS et que celles-ci seront consignées sur le registre de Bordeaux-Caudéran. Lié aux observations @ 192 et @194
Mr Holleville Pascal 14 allée du chêne vert à St Aubin de Médoc.	Demande que la déviation, pendant les travaux et pour des raisons de sécurité ne passe pas par l'allée du chêne vert à St Aubin de Médoc mais par la route de Ponta cot puis la D211.
Madame Masencal Mireille St Aubin de Médoc.	Est venue transcrire sur le registre un avis favorable au projet.
Permanence du 20 Octobre Caudéran	
MR Guillot Pharmacien	Très favorable au projet, précise que le stationnement reste un réel problème non résolu.
Association Bordeaux à cœur Me Basteau - Me Tastet -Mr Bugeau - Me Bègue	Un long plaidoyer de 2 heures contre le projet, précisent notamment : Qu'ils attaqueront en justice une éventuelle DUP, faisant remarquer que sur le terrain les travaux n'ont pas cessé depuis 2017 Doivent produire une contribution. (Observation E318).
Permanence du 22 Octobre Caudéran	

Mr Blanc Barrière St Médard	S'étonne du coût élevé et du tracé incompréhensible sur la commune de St AUBIN. Rue Capdeville pense que le BHNS sera dangereux pour les cyclistes. S'inquiète des conséquences des vibrations sur le bâti.
Mr Roulet Guy Association des propriétaires de Larros	Intervient pour le compte de mesdames Prouvoyeur et Seguin dont les propriétés sont touchées par le projet. Souhaitait obtenir des informations générales.
Me Schmit - Rue de la cage verte	Est venue consulter le dossier
Mr Manèle - SCI St Marel	Est venu consulter le dossier
Mr Mirande- Caudéran	Doit déposer une observation. Voir @239
	Permanence du 22 Octobre Le Haillan
Mme TIQUET conseillère municipale d'opposition du Haillan -Mr Ventre Eric conseiller municipal d'opposition le Haillan – Mr Bouchet (retraité)	Souhaitaient obtenir des informations sur le plan d'aménagement. Ils feront des observations concrètes sur le registre numérique
Mr Belondrade Michel Bordeaux Caudéran	Après avoir déposé des contributions sur le registre numérique et papier de Bordeaux Caudéran, Mr Bélondrade vient nous informer qu'il déposera à titre personnel une observation sur les registres.
	Permanence du 23 Octobre Eysines
Mr Guitel - Eysines	Venu consulter le dossier. A posé des questions auxquelles j'ai pu apporter des réponses.
MeTtecheney Eysines	Venue consulter le dossier parcellaire et est surprise de voir que pour la deuxième fois (1917) Bordeaux Métropole veut lui acquérir une partie parcelle de 10m². Voir OBS R 266 Eysines A.
	Permanence du 23 Octobre Quartier Sud
	Aucune visite
	Permanence du 27 Octobre Le Taillan
Foncia commune de Le Haillan pour la parcelle AH361	Recherche d'informations générale sur le BHNS, visualisation des plans des aménagements. Sans possibilité de visualisation du dossier parcellaire de la commune de Le Haillan ; Va déposer une contribution sur le registre numérique
	Permanence du 27 Octobre Saint Médard en Jalles
Mme Capsec propriétaires avec sa sœur 172 et 174 av Montaigne à St Médard	Suite à la permanence de St Aubin, recherche d'informations sur le dossier parcellaire pour savoir si elle fait l'objet d'une expropriation → A priori non concerné par la procédure (pas de courrier reçu), vérification sur les plans parcellaires, non concernée également (uniquement acquisition pour BHNS 176 av Montaigne à St Médard) Il semble que les poteaux déjà fixés actuellement par Bx Métropole ou la mairie ne soient pas en lien avec le projet : → Le projet connexe de place de République. Va déposer une contribution sur registre numérique
M. Trichard adjoint Urbanisme Transport CFR et forêts	A remis un dossier complet suite aux réunions publiques, questionnaires + réunions de travail concernant la DSP mais aussi le BHNS Va déposer une contribution sur registre numérique (contribution pour DUP BHNS) et enverra en parallèle la copie à Mme Chadoutaud
Mesdames Seguin et Pourvoyeur	Suite à une autre permanence sont venus consulter précisément le dossier parcellaire pour les acquisitions n°10 et 11 (vaste terrain à bâtir sous compromis Vinci). Leur demande porte sur le dédommagement à la hauteur du prix Vinci et sur la clôture après travaux. Ont déposé une contribution (courrier 1 page préparé préalablement) sur le registre parcellaire papier.

Association des riverains et usagers du quadran Nord-Ouest de st Médard	Ont déposé une contribution (courrier 2 page préparé préalablement) sur le registre DUP. Favorable avec compléments précisés sur le document. Oralement a évoqué le lourd contexte politique concernant St- Médard (choix du tracé, des arrêts).
M. Omraet Francis habitant à St Médard	A déposé une contribution écrite sur le registre DUP. Favorable au BHNS. 1 réserve concernant l'abandon de la desserte des quartiers ouest de St Médard. 1 proposition d'adapter la taille des bus en fonction de l'affluence.
M. Durousseau	Maintien des bateaux 257-261 av St Médard ?
Permanence du 2 Novembre Cité Municipale	
Mme de La Chapelle Saint Seurin	Est venue demander des informations sur les sens de circulation rue Capdeville et de la Croix Blanche. Fera une observation sur le registre numérique. Observation @442
Mr et Mme Toutain 4 rue Capdeville Bordeaux Saint Seurin	Demande de renseignements sur l'enquête avec une inquiétude des vibrations sur les immeubles.

Permanences téléphoniques	
Nom du requérant	Synthèse de l'entretien téléphonique
Le 12 octobre Monsieur Debelmas Cours Marc Nouaux Bordeaux	Souhaitait, suite aux différents recours, avoir des informations sur le trajet et plus précisément si un tracé alternatif était prévu. Devrait faire une observation sur le registre numérique (l'adresse du site lui a été communiquée).
Le 19 Octobre Monsieur Jean de la Serve Rue de Colmar	Appel lié à l'observation E154 sur le stationnement bilatéral rue de Colmar. "La rue de Colmar fait 9,80 m de large avec des trottoirs de 2m de large et des places de stationnement de 2 m d'un seul côté. Si vous réduisez les trottoirs à 1,40 m, dimension minimum légale et doublez les stationnements, vous occupez : 2x1,40 +2x2 = 6,80 m. Il ne reste que 3m de large pour faire passer voiture, vélo sans parler des camions de poubelles, des camions de déménagement et des voitures de pompier. Ce projet semble totalement irréalisable et générerait, de surcroît les personnes âgées, les handicapés et les poussettes d'enfants par la diminution des trottoirs."
Le 19 Octobre - Madame Labat Le Haillan	Cette personne trouve ce projet inutile, coûteux. Serait favorable si le bus circulait exclusivement en site propre.
Le 19 Octobre - Monsieur Ventre	Pas assez de voies dédiées. Le projet électrique n'est pas suffisamment avancé. Doit faire une observation écrite. Observation @368 liée également l'observation @322.

Le tableau repris ci-après précise, par thème, le nombre des observations recueillies sur le registre numérique. Registre numérique englobant les contributions du registre numérique, des courriels, des registres "papier", des courriers, ainsi que les observations orales enregistrées lors des 23 permanences, dont deux téléphoniques (89 entretiens effectués dont 4 téléphoniques).

Thématique	Codification	Nombre d'observations	dont favorable	dont défavorable	dont neutre	dont non défini
Parcellaire	1	9	2	0	3	4
Stationnement	2	85	21	41	9	14
Circulation - Itinéraire	3	265	109	104	16	36
Vibration	4	26	1	19	3	3
Matériel Roulant - Energie	5	57	24	22	7	4
Environnement - Cadre de vie - Bruit	6	85	21	55	5	4
Sécurité	7	78	16	39	15	8
Economie - coût	8	98	22	63	5	8
Autre	9	144	75	50	4	15

Soit un total de 847 observations thématiques.

Christian MARCHAIS

Daniel LECLERC

Eva MONDINI